BULLETIN N° 6 DE LIAISON DE L'AMICALE
DU 1er REGIMENT DE HUSSARDS PARACHUTISTES
BP 321 - 65003 TARBES CEDEX

Le mot du Président	2
Le mot du chef de corps	3
Biographie du nouveau chef de corps	4
P.V. du Conseil d'Administration de l'Amicale du 14 juin 2004	5
P.V. du Conseil d'Administration de l'Amicale du 25 août 2004	6
P.V. de l'Assemblée Générale de l'Amicale du 15 septembre 2004	8
Le général Combette Grand'Croix de la Légion d'Honneur	15
Le colonel Abraham Grand Officier de la Légion d'Honneur	16
Décorations	18
Promotion - Nos joies - Mariage - Nos peines	19
L'Amicale bouge (repas décentralisé à Orléans)	20
Passation de commandement du régiment le 27 juillet 2004	22
Saint-Michel précoce	24
Cérémonie de remise des galons de la promotion «Kieger»	27
Bercheny à Paris (Repas décentralisé)	28
Annuaire par départements et modifications de l'annuaire (partie détachable)	
Nouvelles de tous	32
Hauts faits du maréchal des logis Guindey	38
50ème anniversaire de la bataille de Diên-Biên-Phu	40
L'art de conduire à la victoire	42
OPEX - Côte-d'Ivoire	43
OPEX - Haïti	48
Le Maire de Tarbes en Côte-d'Ivoire	49
Festival international de musique militaire	51
Parrainage	52
Nouveautés	53
Bon de commande du livre du régiment	54
Rassemblement des anciens du 3ème escadron	55
Prochains rendez-vous	56

Composition du Conseil d'Administration de l'Amicale

Président : Thierry ROUSSEAU
Vice-Président : Patrice BROCHOT
Vice-Président : Gilles DELASALLE
Secrétaire : Bernard MICHELI
Trésorier : Jean-Claude LICKEL
Président d'honneur : Pierre GARREZ
Membre de droit : LCL Guillaume de MARISY
Membre : Gérard BUNAZ
Membre : Michel FORGET
Membre : Pierre FAUGON
Membre : Denis GROUSSOL
Contrôleur : André PASCAL

Crédit photos : CCH J.J. Chatard - SIRPA/Terre - Cellule communication du 1er R.H.P. - Amicale du 1er R.H.P.

LE MOT DU PRESIDENT

A tous, je veux dire la reconnaissance et l'estime du Conseil d'Administration de l'Amicale. C'est dans un esprit d'entraide et de solidarité que nous construisons les liens les plus solides entre nous, et c'est grâce à vos encouragements et à votre fidélité que nous y parvenons.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de l'écrire, seuls nous ne sommes rien, et ce n'est qu'ensemble que nous progressons. J'en veux pour preuve le repas du 21 octobre dernier dans les salons du Gouverneur militaire de Paris qui a rassemblé plus de 130 convives et qui a été un véritable succès. L'endroit était certes propice, et je tiens à remercier une nouvelle fois, en votre nom, le général Valentin de m'avoir permis d'y organiser ce rassemblement.

Un autre point de satisfaction est la participation active qui est la vôtre, je m'en rends compte chaque jour par le nombre de lettres que nous recevons. C'est la preuve qu'un échange s'instaure, de simples Amicalistes adhérents, vous vous transformez en membres actifs. Sachez que toutes vos lettres sont lues attentivement et que nous en tenons compte dans la mesure du possible, tout en gardant toujours présent à l'esprit l'intérêt de notre Amicale et de ses membres. Même si vous ne pouvez pas participer à toutes les activités, vous vous impliquez de plus en plus chaque jour dans la vie de l'Amicale.

Nous nous efforçons de notre côté de vous tenir informés et, dans la mesure du possible, de multiplier nos activités et les occasions de nous rencontrer, soit à Tarbes ou sous d'autres cieux, même si parfois, comme pour le repas à Orange, j'ai été obligé de l'annuler au dernier moment, faute de participant.

J'espère que les liens qui se tissent, continueront à s'amplifier et faire ainsi de notre Amicale le digne représentant des Bercheny à l'extérieur.

Je peux vous assurer de l'intérêt que nous porte le lieutenant-colonel de Marisy et que l'amitié qui unit jeunes et anciens est garante d'une Amicale en bonne santé.

Vous prendrez sûrement plaisir à lire notre bulletin et je ne peux que vous inciter à nous faire-part de votre expérience à Bercheny en nous envoyant photos et articles qui, en fonction de l'intérêt général, pourront paraître dans un prochain bulletin. Donnez de vos nouvelles, elles paraîtront dans la rubrique «Nouvelles de tous».

J'ai une pensée pour tous ceux qui ne sont pas à jour de leur cotisation depuis 2002 et pour qui c'est le dernier bulletin avant d'être placés dans le fichier «mis en sommeil». Ils pourront nous rejoindre à tout moment lorsqu'ils en éprouveront le désir, et nous les recevrons avec plaisir sans aucune arrière pensée.

Je ne veux pas transgresser à la bien agréable tradition et vous présente ainsi qu'à vos familles, au nom des membres du conseil, tous nos meilleurs vœux pour 2005 et espérons que cette année nouvelle vous comblera de bonheur et vous gardera en bonne santé. Ayons une pensée pour nos compagnons qui sont actuellement en mission extérieure, notamment en Côte-d'Ivoire pour défendre la paix, parfois au péril de leur vie, et qui seront peut-être séparés de leur famille pour ces fêtes de fin d'année.

Croyez en mon total dévouement.

Thierry ROUSSEAU

LE MOT DU CHEF DE CORPS DU 1er REGIMENT DE HUSSARDS PARACHUTISTES

A Tarbes le 09 novembre 2004

votre président me demande de vous adresser ce mot, l'actualité internationale plonge, encore une fois, le régiment, dans le cœur de son métier, à savoir l'intervention dans l'urgence. En effet, depuis trois jours le régiment est en posture d'alerte et le peloton de l'adjudant ANDRE du 2ème escadron, actuellement en MCD au Sénégal, vient de se poser sur l'aéroport d'Abidjan après un aérotransport à partir de Dakar par C130. Dès demain, aux ordres d'un EMT armé par nos camarades du 2ème REP, ce peloton aura pour mission de participer à la sécurisation de l'aéroport en tant qu'élément de réserve et d'intervention. Une fois de plus, BERCHENY est au cœur de l'action.

Avant tout, je voudrais vous dire en toute simplicité combien grande est ma fierté d'être le 90ème chef de corps de BERCHENY. Mon objectif est simple : poursuivre l'action de mes prédécesseurs pour que notre régiment soit toujours une référence au sein de notre arme et de la brigade parachutiste.

Sous l'impulsion de votre président, l'Amicale se porte bien, comme en témoigne votre participation massive à la Saint-Michel et à votre réunion à Paris. Vous représentez tous, quelle que soit votre ancienneté, l'Histoire du régiment, vous êtes le lien indispensable entre les générations pour faire perdurer auprès des plus jeunes l'esprit de BERCHENY. Je vous remercie tous pour votre action et votre investissement.

Comme beaucoup d'entre vous le savent, le régiment va voir graver en lettres d'or dans les plis de son étendard l'inscription AFN 52-62, lors d'une cérémonie à Paris le 05 décembre.

Mes pensées vont, avant tout, à ceux qui sont tombés, qui ont été blessés dans leur chair et dans leur cœur, sur ces théâtres d'Afrique du Nord et à qui nous devons d'être ainsi mis à l'honneur aujourd'hui. J'ai donc décidé de consacrer une journée dédiée exclusivement aux anciens d'AFN. Elle aura lieu au quartier Larrey, à Tarbes, le 13 décembre 2004. Le général COMPAGNON nous fera l'immense honneur d'être présent à cette manifestation du souvenir et de communion entre les générations.

Je terminerai mon propos en vous parlant de notre livre. Brillante idée ayant germé dans la tête du colonel DUQUESNE, conçue par les colonels de BAVINCHOVE et DELORT-LAVAL, l'œuvre arrive à son terme, après 4 ans de travail. Beaucoup d'entre vous y ont participé. Ce travail énorme, orchestré de main de maître par le chef d'escadrons BAUDOUR et le capitaine LURET, a donné un résultat qui valait bien un peu d'attente !

Vous serez tous séduits, j'en suis sûr, par la qualité du récit de la grande aventure d'une communauté d'exception. Il sera pour nous tous une grande fierté.

D'ores et déjà, permettez-moi de remercier l'Amicale et le major Rousseau pour la confiance que vous m'avez tous immédiatement accordée et de vous féliciter pour votre dynamisme. Soyez assurés de mon soutien et alors que les fêtes de fin d'année approchent, je voudrais tout simplement vous souhaiter un joyeux noël et une bonne année 2005.

Amitiés parachutistes.

Lieutenant-colonel Guillaume de MARISY
90ème chef de corps

BIOGRAPHIE

LIEUTENANT – COLONEL GUILLAUME de MARISY

90ème chef de corps du 1er régiment de hussards parachutistes

Saint-Cyrien de la promotion 1982-1985, le lieutenant-colonel Guillaume de MARISY choisit l'arme blindée cavalerie et après un an à l'école d'application de Saumur part servir au 1er régiment étranger de cavalerie comme chef de peloton AMX 10 RC (Auto – Mitrailleuse lourde Roue Canon de 105 mm) jusqu'en 1988. Muté à la 13ème demi-brigade de légion étrangère en République de Djibouti, il y sert comme chef de peloton AML (Auto - Mitrailleuse légère) et ERC 90 Engin Roue Canon de 90mm, Sagaie) au sein de l'escadron de reconnaissance de OUEAH, avant de revenir au 1er régiment étranger de cavalerie de 1989 à 1994 pour y tenir successivement les fonctions d'officier adjoint et de capitaine commandant de l'escadron antichar.

Durant ces années, il participe aux opérations DAGUET en Irak et ISKOUTIR en République de Djibouti et effectue une mission de courte durée à Mayotte.

En 1994, il est affecté à l'école supérieure des officiers de réserve du service d'état-major et du collège interarmées de défense de 1996 à 1998.

Il rejoint alors le 1er régiment de hussards parachutistes comme chef du bureau opérations et instruction de 1998 à 2000. Pendant cette période, il servira dans les Balkans en 1999 comme chef de l'élément de réaction immédiate de la SFOR en Bosnie-Herzégovine.

Promu au grade de lieutenant-colonel en 2000, il est affecté successivement à l'état-major interarmées de Creil puis à l'état-major des armées à Paris comme rédacteur en charge de la planification des opérations au sein du centre de préparation et de conduite des opérations (CPCO).

Il prend le commandement du 1er régiment de hussards parachutistes à Tarbes le 27 juillet 2004.

Lieutenant-colonel Guillaume de MARISY

- Chevalier de la Légion d'Honneur

- Ordre National du Mérite

- Croix de guerre des TOE (Théâtre des Opérations Extérieures)

- Croix de la valeur militaire.

----

42 ans - Marié et père de trois enfants.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMICALE DU 1er REGIMENT DE HUSSARDS PARACHUTISTES DU 14 JUIN 2004

Sur convocation de son Président, le Conseil d'Administration de l'Amicale du 1er Régiment de Hussards Parachutistes s'est réuni en session extraordinaire, au quartier Larrey à TARBES, le 14 juin 2004 à 18h00.

I - Ordre du jour :

Participation à une collecte pour l'achat d'une décoration

II - Membres présents :

- Thierry ROUSSEAU
- Bernard MICHELI
- Lieutenant-colonel Serge PEREZ (remplaçant le Colonel Hugues DELORT-LAVAL
- Patrice BROCHOT
- Gilles DELASALLE
- Jean-Claude LICKEL
- Gérard BUNAZ
- Michel FORGET
- Denis GROUSSOL
- Pierre FAUGON

III - Le Président fait lecture de l'ordre du jour :

Statuer, à la demande d'un membre de l'Amicale, sur la participation à une collecte organisée pour l'achat de la cravate de Grand Officier de la Légion d'Honneur au profit d'un personnel ayant appartenu au 1er R.H.P., et qui n'a jamais fait partie de l'Amicale.

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration a pris la décision suivante :

Conformément aux statuts de l'Amicale, Titre I, article 2 : objet de l'Association, il refuse la participation de l'Amicale à toute demande d'aide financière pour quelque motif que ce soit, au profit d'Anciens du régiment ayant fait le libre choix de ne pas adhérer à l'amicale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Secrétaire	Le Président
Bernard. MICHELI	Thierry ROUSSEAU

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMICALE DU 1er REGIMENT DE HUSSARDS PARACHUTISTES DU 25 AOUT 2004

Le Conseil d'Administration de l'Amicale du 1er RHP s'est réuni le 25 août 2004 à 18 heures, salle 29 au quartier Larrey à Tarbes, sur convocation régulière de son Président.

Ordre du jour :

- Accueil d'un nouveau membre
- Bilan des activités
- Confection d'une pince à cravate, d'une cravate et d'un écusson de poitrine
- Préparation des activités à venir
  - Repas à Orange
  - Repas en Ile-de-France
  - Saint-Michel
- Création du site Internet de l'Amicale
- Elaboration du bulletin
- Questions diverses

Etaient présents :

- Thierry ROUSSEAU
- Pierre FAUGON
- Gilles DELASALLE
- André PASCAL
- Gérard BUNAZ
- Lieutenant-colonel Guillaume de MARISY
- Jean-Claude LICKEL
- Patrice BROCHOT
- Denis GROUSSOL

Etaient excusés :

- Michel FORGET
- Bernard MICHELI

1 - Accueil d'un nouveau membre :

Le Président prend la parole et souhaite la bienvenue au lieutenant-colonel de Marisy, chef de corps du 1er RHP et membre de droit du Conseil d'Administration. Il passe ensuite à l'examen de l'ordre du jour.

2 - Bilan des activités depuis le dernier Conseil d'administration :

Le président fait le point sur les activités passées et à venir :

- Repas décentralisé du 19 juin à Orléans : Il fait part du succès mitigé de cette réunion : 48 Amicalistes, dont seulement une petite trentaine de la région, étaient présents, d'autres étaient venus de Tarbes, Paris, de l'Est et de la Bretagne. Le cadre choisi était parfait, mais le repas léger compte tenu du prix demandé (30 euros). Cette chaîne de restaurant ne sera pas retenue pour les prochains repas.

- Passation de commandement des 26 et 27 juillet 2004 :

Réussite complète, tant pour le repas de corps que pour la prise d'armes et le buffet : les membres de l'Amicale étaient venus nombreux malgré la période des vacances.
Tous les Amicalistes apprécient de participer aux manifestations importantes du régiment. L'accueil a été, comme toujours parfait, le repas préparé par le cercle mess, excellent.
Seule difficulté rencontrée : l'encaissement de la participation financière des membres ayant répondu par téléphone directement au secrétariat PC du régiment (plus de 30). Le Président demande que, pour les prochaines manifestations, l'ensemble de la préparation pour les membres de l'Amicale soit entièrement à notre charge (invitations, recueil des réponses et règlement au cercle).

3 - Confection d'une pince à cravate, d'une cravate et d'un écusson de poitrine :
- Pince à cravate : déjà réalisée
- Ecusson : le prototype est réalisé
- Cravate : La réalisation du prototype sera faite après le choix exact du modèle.

Décision : confection de l'écusson dans un premier temps. La confection de la cravate est repoussée à une date ultérieure, compte tenu des difficultés de réalisation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4 - Préparation des activités à venir :
- Repas à Orange
Date : samedi 16 octobre à 13 heures
Lieu : La Table Vigneronne
Menu : buffet à 30 euros (tout compris)
Facile d'accès, parking privatif, cave à vin
Effectif selon le sondage : 63 personnes
Organisation : à la charge du Président de l'Amicale

- Repas en Ile-de-France
Date : En fonction des disponibilités du lieu, le 23 octobre, sinon en novembre
Lieu : Palais du Gouverneur Militaire de Paris
Effectif prévu : 100 personnes
Organisation : le Président de l'Amicale en liaison avec le Chef de Cabinet du Gouverneur Militaire de Paris.

- Saint Michel
Date : le mercredi 15 septembre
Lieu : Quartier Larrey

Le Président demande à Pierre Faugon de se charger de l'organisation matérielle de la Saint-Michel.

5 - Création du site Internet :
La création du site Internet du régiment est en cours d'achèvement. Pour l'Amicale, il serait souhaitable de profiter de cette création pour faire notre propre site en profitant du même hébergeur que le régiment. Un lien pourrait être activé qui amènerait au site de l'Amicale. Pour ce faire nous avons besoin de l'accord du chef de corps et de l'aide de l'aspirant spécialiste internet.
Le Président demande que lui soient faites des propositions sur ce que doit être le prochain site de l'Amicale et demande, dans la mesure du possible, l'aide technique du régiment.

6 - Elaboration du bulletin :
Le président rappelle que l'élaboration du bulletin doit être l'œuvre de tout le Conseil d'Administration.
Il compte sur une plus large participation au travail préparatoire.

7 - Questions diverses :
Aucune question n'est posée.

La séance du Conseil d'Administration est clôturée à 19 h 30.

Le Secrétaire Bernard MICHELI	Le Président Thierry ROUSSEAU

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE DU 1er REGIMENT DE HUSSARDS PARACHUTISTES DU 15 SEPTEMBRE 2004

Le mercredi 15 septembre 2004 à 14 heures, les membres de l'Amicale du 1er Régiment de Hussards Parachutistes se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, à Tarbes, Hautes-Pyrénées, Quartier Larrey, sur convocation faite par le Conseil d'Administration par lettre en date du 5 août 2004.

L'Assemblée Générale, conformément aux statuts, est présidée par Thierry Rousseau, Président du Conseil d'Administration. Le Président invite l'Assemblée Générale à procéder à la constitution du bureau.

Bernard Micheli, secrétaire, assure les fonctions de Secrétaire de séance, Gérard Bunaz et Pierre Faugon sont désignés comme scrutateurs et acceptent.
La composition du bureau est acceptée à l'unanimité.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre entrant en séance, et à laquelle ont été annexés les pouvoirs des membres représentés par leur mandataire ainsi que les procurations sans indication de mandataire adressées à l'Amicale.

Nous disposons de 153 pouvoirs nominatifs ou au nom de l'Amicale dont 16 ont été déclarés nuls. Certains d'entre nous ont reçu plus de trois pouvoirs nominatifs. Conformément aux statuts, article 19, nul ne peut disposer de plus de trois mandats. Tous les pouvoirs excédentaires sont redistribués automatiquement aux membres présents.

La feuille de présence certifiée exacte permet de constater que 92 membres sont présents et 137 valablement représentés. L'Assemblée pouvant ainsi valablement délibérer, est déclarée régulièrement constituée.
Le bureau constate que tous les pouvoirs remis sont valables.
Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les comptes arrêtés au 31 août 2004,
- un exemplaire de la convocation,
- les statuts de l'Amicale.

Enfin, Il constate qu'aucun vice de forme ou autre, pouvant entacher de nullité les débats et les délibérations, n'a été relevé par les membres présents, et déclare l'Assemblée Générale ouverte.

Avant de passer à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour, le Président demande de bien vouloir observer une minute de silence à la mémoire de nos compagnons d'armes, amis et parents trop tôt disparus et qui ont laissé un vide autour d'eux.

Le Président remercie Pierre Faugon, membre du Conseil d'Administration, pour la parfaite organisation matérielle de cette Assemblée Générale.

Il remercie le lieutenant-colonel de Marisy, chef de corps du 1er R.H.P., de nous honorer de sa présence, des moyens mis à notre disposition pour l'Assemblée Générale et pour l'invitation à la fête de la Saint-Michel. Il précise que les membres de l'Amicale sont toujours honorés de recevoir, par son intermédiaire, les invitations aux manifestations de prestige auxquelles il ne manque pas de nous convier. Revenir aux sources, pour certains, après plus de 30 ans, est toujours émouvant.

Le Président souhaite la bienvenue à tous les membres qui se sont une fois de plus déplacés toujours plus nombreux (70 en 2003, 92 cette année et pourquoi pas 100 en 2005). Il remercie tous ceux qui ont fait le déplacement pour que notre Assemblée Générale se passe bien, avec une mention particulière pour ceux :
- qui y assistent pour la première fois :

Chilla Francis
Clerc Lionel
Trebuchet Jean-Claude

- qui viennent de très loin :

Bartochik Jean	Millot René
Dallemagne Alain	Moine Roger
Dubois Martial	Morgant Julien
Duchene Daniel	Nottré Roger
Gibard Claude	Roullet Claude
Koch André	Trebuchet Jean-Claude

- qui nous font l'amitié d'honorer notre Assemblée très régulièrement de leur présence. Nous marchons ensemble et dans le même sens, faisant ainsi progresser notre Amicale,
- au doyen de notre Assemblée Générale : l'A/C Chevallier Georges.

Le Président s'adresse au chef de corps et lui précise que les anciens sont toujours particulièrement friands de connaître les activités et les campagnes auxquelles participent nos jeunes camarades de Bercheny, aussi c'est avec plaisir qu'il lui cède la parole pour nous donner les dernières et bonnes nouvelles du régiment.

Le lieutenant-colonel de Marisy fait le bilan complet des activités du régiment et fait un exposé sur les évolutions à venir.

Le Président passe ensuite à l'ordre du jour.

I – Compte rendu d'activités depuis la dernière Assemblée générale

01/11/2003	Commémoration du 85ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918
14/11/2003	Inauguration de la rue Henri Rol-Tanguy
28/11/2003	Présentation à l'étendard du Contingent 2003/09 à Juillan
05/12/2003	Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
08/12/2003	Commémoration du 59ème anniversaire de la création des C.R.S.
11/12/2003	A.G. de l'Association des Amis du Musée International des Hussards
12/12/2003	40ème anniversaire de l'Ordre National du Mérite
14/12/2003	A.G. de la section des médaillés militaires de Tarbes
18/12/2003	Réunion du Conseil d'Administration de l'Amicale du 1er R.H.P.
19/12/2003	Repas mensuel de l'Amicale du 35ème RAP
22/12/2003	Rassemblement club de ski enfants
05/01/2004	Vœux au chef de corps
08/01/2004	Vœux à la Mairie de Tarbes
14/01/2004	Vœux au Délégué Militaire Départemental
05/02/2004	Baptême de la Promotion Kieger à Saint-Maixent
06/02/2004	Ravivage de la Flamme du souvenir à Paris
16/02/2004	Cérémonie d'hommage aux personnels de la Gendarmerie Nationale décédés victimes du devoir
29/02/2004	Invitation à l'Assemblée Générale de l'UNP à Tarbes
07/03/2004	Repas des anciens du 3ème escadron à Bartrès
30/03/2004	Assemblée Générale de la FNAP au Quartier Larrey à Tarbes

31/03/2004	Assemblée Générale de l'Entraide Para au Quartier Larrey à Tarbes
23/04/2004	Réunion du Comité scientifique du Musée Massey à Tarbes
01/05/2004	Cérémonie en souvenir du Maréchal Foch
08/05/2004	Cérémonie du souvenir de la fin de la 2ème guerre mondiale
25/06/2004	Cérémonie d'ouverture des Fêtes de Tarbes
05/07/2004	Réception pour les personnels ayant participé à l'Opération Licorne à la Mairie de Tarbes
03/07/2004	Soirée sous-officiers de Bercheny
02/07 et 03/07/2004	Cérémonie du 60ème anniversaire de la libération à Lannemezan
14/07/2004	Défilé du 14 juillet à Tarbes
26/07/2004	Repas de corps au 1er RHP
27/07/2004	Passation de commandement du 1er RHP

Les principaux faits marquants ont été sans conteste les cérémonies à Saint-Maixent pour la promotion Kieger et le ravivage de la Flamme à Paris. L'Amicale y a été fortement représentée et ce sont des activités comme celles-ci qui favorisent son épanouissement. Notre but est d'être le plus souvent possible dans toutes les manifestations du département mais aussi à l'extérieur afin que notre Amicale soit connue de tous. Et c'est de cette manière que nous y parviendrons. C'est également le souhait du LCL de Marisy qui autant que faire ce peut, souhaite nous associer à l'ensemble des manifestations importantes du régiment. Ainsi, à la prochaine présentation à l'étendard du régiment qui aura lieu le 24 septembre, le Président représentera l'Amicale avec un membre du Conseil d'Administration et remettra l'insigne du régiment aux plus méritants des jeunes hussards.

II - Approbation des comptes de l'exercice écoulé du 01/09/03 au 31/08/04 :

Commentaires sur le bilan :

Le Trésorier donne le compte-rendu financier de l'année écoulée.
L'étude du tableau comparatif des budgets 2003 et 2004 appelle les remarques suivantes :

Cotisations
Le bilan des cotisations est pratiquement identique à celui de 2003.

Repas
Pour ne pas augmenter la participation financière des membres de l'Amicale à l'occasion des réunions, l'Amicale a pris en charge, comme les années précédentes, une partie de la dépense. Cette rubrique comporte l'ensemble des repas et autres manifestations (galettes des rois, repas du CA, etc..)

Fournitures de bureau
Les fournitures de bureau sont en hausse (encre, enveloppes, papier, etc…)

Affranchissement
L'affranchissement a doublé, mais les correspondances ont augmenté. En décembre le Président a expédié plus de six cents lettres vers des anciens de Bercheny qui n'étaient pas membres de l'Amicale. En dix mois, c'est plus de 130 membres que nous avons recrutés.

Détails des Opérations du 30/08/2003 au 30/08/2004 **AMICALE 1er RHP**

DESIGNATIONS	RECETTES 2004	RECETTES 2003	DEPENSES 2004	DEPENSES 2003
solde au 30/08/2003	4 811,87 €	3 312,57 €		
Cotisations membres	8 959,24 €	9 039,55 €		
Repas tradition et divers	4 195,00 €	4 704,40 €	5 410,06 €	5 516,03 €
Tombola	420,00 €	0,00 €	180,00 €	
Virement du livret A	1 000,00 €	0,00 €		
Fournitures de bureau			1 540,58 €	895,79 €
Affranchissement			3 516,36 €	1 714,28 €
Bulletins semestriels			4 078,24 €	1 045,85 €
Annales 2002 et 2003			1 759,90 €	0,00 €
Cotisations FNAP, musée para, musée hus, ent. para			651,00 €	825,94 €
Fleurs réunions ou autres occasions			242,00 €	664,20 €
Achats poignards, graveur, brevets			199,67 €	
Remboursement frais carburant et autoroutes			252,50 €	
Abonnement boîte postale			54,69 €	54,69 €
Retrouvailles ski	253,00 €		253,00 €	
Vignettes et cartes vœux et correspondances			455,12 €	0,00 €
Recettes diverses	2,00 €	169,00 €		
Aménagement bureau				408,40 €
Tirage photos				193,25 €
Animation repas			160,00 €	161,00 €
Abonnement photocopie				198,00 €
Régularisation de la poste sur erreur de crédit				736,22 €
total recettes et dépenses	19 641,11 €	17 225,52 €	18 753,12 €	12 413,65 €

	Année 2004	Année 2003
Avoir CCP (bordereau 20/2004 et 19/2003)	887,99 €	4 811,87 €
Avoir livret A	3 002,84 €	3 748,14 €
Avoir numéraire	340,71 €	119,27 €
Avoir total au 30 août	4 231,54 €	8 679,28 €

Bulletins semestriels

Depuis la dernière Assemblée Générale, il a été réalisé deux bulletins de liaison. La réalisation du travail a été confiée à une imprimerie civile afin d'améliorer la qualité du travail d'impression et également la qualité des photos.

Sachez que nous ne sommes pas prioritaires dans les points d'impression des armées et que les délais antérieurs de réalisation étaient parfois de plusieurs mois et qu'ils sont maintenant d'à peine 10 jours après le dépôt de bulletin.

Annales

En 2004, nous avons régularisé le paiement des annales 2002 et 2003.

Associations

Les cotisations à d'autres associations ont légèrement diminué. Il a été tenu compte, non pas de la totalité des membres pour le calcul de ces cotisations, mais uniquement des membres à jour.

Frais de carburant

L'article 15 des statuts de l'Amicale prévoit que tous les membres du Conseil d'Administration agissent bénévolement, seuls les frais exceptionnels sont pris en charge. Dans le cas présent il s'agit du remboursement des frais de carburant et d'autoroute engagés par le Président, lors de la réalisation et récupération du dernier bulletin sur Dax, et ceux engagés pour le repas à Orléans.

Cartes de correspondance

Il a été réalisé cette année des cartes de correspondance et des enveloppes qui servent également pour les vœux. (Il a été expédié plus de 180 cartes de vœux pour 2004).

Photos
Pas de dépense de tirage photo cette année. Tout a été fait en numérique.

Le Président remercie le trésorier pour son excellente présentation.

Après avoir délibéré, l'Assemblée Générale passe au vote pour approuver en leur forme et teneur les comptes tels que présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

III - Quitus au Conseil d'Administration pour l'exercice écoulé du 01/09/03 au 31/08/04 :

Après avoir délibéré, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Conseil d'Administration pour sa gestion de l'exercice écoulé du 1er septembre 2003 au 31 août 2004.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

IV - Envoi des Annales et Ajustement des cotisations :

Le Président propose de statuer en premier sur l'envoi des annales qui sont diffusées gratuitement à tous les membres.

En 2001, en accord avec le Président de l'Amicale et le chef de corps, les annales étaient gratuites (annales + affranchissement), ensuite l'affranchissement et les enveloppes sont restées à la charge du corps et les annales à la charge de l'Amicale.

Le sondage effectué en milieu d'année faisait ressortir que plus de 65 % des Amicalistes sont favorables à un envoi sur demande des intéressés et contre une participation à la dépense, soit 5 euros (ce qui est bon marché si on tient compte de la qualité de la présentation et des photos).

Le Président soumet la résolution suivante au vote.

«Envoi des annales sur demande uniquement et contre une participation de 5 euros, sachant que l'Amicale enverra un bulletin de commande chaque année avant leur parution» (voir page 53 § 4).

Ont voté :

Pour : 225 Contre : 0 Abstention : 4

Cette résolution est adoptée à la majorité.

Le Président propose de statuer sur le montant des cotisations :

Le Président constate que nos activités augmentent, et par voie de conséquence, nos dépenses également. Le bilan financier que nous venons de voir, montre que nous avons eu dans l'exercice 2003/2004 : 14 829 euros de recettes et 18 753 euros de dépenses, soit un déficit de 4 923 euros.

En ce qui concerne les cotisations annuelles, sur 707 membres de l'Amicale :

- 42 ont déjà réglé 2005 voire 2006,
- *seulement 450 sont à jour pour 2004,*
- 469 sont à jour pour 2003,
- et 485 sont à jour pour 2002.

Si plus de soixante adhérents, en retard de cotisations depuis 2002 ont été mis en sommeil depuis le 1er avril 2004, en avril 2005, conformément à une décision du Conseil d'Administration de décembre 2003, une centaine devrait également être mis en sommeil, si aucune régularisation des cotisations n'est effectuée.

Le déficit vu précédemment peut en partie s'expliquer par les 250 membres qui ne sont toujours pas à jour de leur cotisation 2004, soit 16 euros x 250 = 4000 euros.

Mais ceci n'explique pas cela. Voici le détail des dépenses annuelles par adhérent :

- deux bulletins par an 5 euros x 2 = 10 euros
- annuaire des membres = 2 euros
- annales = 2 euros
- participation aux diverses associations

(entraide para – FNAP – musée des hussards
musée des para – UNABCC, etc).. = 3 euros
- frais d'affranchissement divers (invitations
rois, repas tradition, et divers rendez-vous) = 3 euros
Ce qui donne un total de = 20 euros

Il précise que depuis de très longues années, la cotisation est fixée à 16 euros (100 FF).

Pour nous permettre de continuer au même rythme que celui que nous avons actuellement, c'est-à-dire, deux bulletins de liaison et un annuaire par an, poursuivre les réunions à la cadence actuelle (repas décentralisés, galette des rois, etc…), le Président propose de fixer le montant de la cotisation annuelle à partir de 2005, dans les conditions suivantes :

- Membres actifs et associés : 20,00 €
- Veuves et veufs : 10,00 €

Le Président soumet cette résolution au vote.
Ont voté
Pour : 225 Contre : 0 Abstention : 4
Cette résolution est adoptée à la majorité.

V – <u>Election des membres au Conseil d'Administration</u> :

Avant de procéder au vote, le Président remercie les membres renouvelables :
Bernard MICHELI pour le travail accompli non seulement durant sa présidence, mais également avec ses prédécesseurs, se dépensant sans compter pour l'Amicale, et il lui en sait gré. Nous travaillons ensemble depuis longtemps, en parfait accord pour œuvrer pour le bien de tous. Il est membre renouvelable et volontaire pour un nouveau mandat. L'Amicale a besoin de lui,
Michel FORGET : pour l'aide qu'il nous apporte lorsque nous faisons appel à lui. Il le remercie pour sa disponibilité chaque fois que le besoin s'en faisait sentir, il a répondu présent, malgré la lourde charge qu'il occupe à la mairie de Tarbes,
Denis GROUSSOL, sans évoquer les grades, il est le digne représentant des militaires du rang, lui aussi malgré un travail qui l'occupe beaucoup, il sait se rendre disponible. Bien qu'absent aujourd'hui, il est volontaire pour un nouveau mandat.
Jean-Claude LICKEL, non renouvelable cette année, il tient à faire une mention particulière pour le travail qu'il ne cesse d'accomplir avec sérieux pour le bien de notre Amicale. Fort occupé après deux retraites bien méritées, il arrive encore à trouver le temps d'assurer la bonne gestion de l'Amicale.

Le Président est également renouvelable cette année et volontaire pour un autre mandat.
Il demande si d'autres membres sont volontaires pour faire partie du Conseil, et passe au vote.

Conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts, l'Assemblée Générale désigne en qualité de membre du Conseil d'Administration pour une durée de 3 ans ;

- Pierre FAUGON par 229 voix pour,
- Michel FORGET par 229 voix pour,
- Bernard MICHELI par 225 voix pour, 4 abstentions,
- Thierry ROUSSEAU par 225 voix pour, 4 abstentions.

Cette résolution est adoptée à la majorité.
Le résultat sera annexé à la feuille de présence.
Félicitations aux membres réélus.

VI <u>- Création d'une cravate avec le logo de l'Amicale :</u>

Vous avez pu constater que nous avons déjà réalisé une pince à cravate avec le logo de l'Amicale, au prix de 10 euros. Dans un premier temps, nous en avons commandé 140.

Compte tenu du succès obtenu, nous devrions en recommander très prochainement.

En même temps que l'étude de la cravate, le Président, en accord avec le Conseil d'Administration a lancé l'étude d'un écusson de poitrine, et présente le prototype. Il fait remarquer la qualité du travail et le soin apporté à la finition. Le prix de vente de cet écusson devrait être de 15 euros.

Compte tenu du prix de revient, et du résultat du sondage, il propose de passer commande, et soumet cette résolution au vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour la cravate, compte tenu des difficultés rencontrées pour la réalisation (choix du dessin, de la couleur et de l'emplacement du logo), il propose de surseoir momentanément à sa réalisation et procéder dans un premier temps à un concours au sein de l'Amicale pour fournir le modèle de cravate qui sera réalisée. Un comité d'étude statuera sur la cravate retenue.

Il soumet cette résolution au vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VII - <u>Prévisions d'activités et rapport moral</u> :

L'année 2003/2004 s'est concrétisée par un regain d'activités. Nous essayons de faire connaître notre Amicale par tous les moyens mis à notre disposition.

Envoi de nombreux courriers, (suite à son élection en novembre 2003, le Président a écrit à toutes les associations et organismes officiels de Tarbes et du département), dans la mesure du possible, il s'efforce d'être toujours d'être présent ou représenté lors des cérémonies organisées dans le département voire à l'extérieur (Saint-Maixent, ravivage de la Flamme,..)

Revenons rapidement à ces deux manifestions. L'Amicale a été honorée d'être associée étroitement à ses deux activités, qui grâce à une forte participation, nous a permis de nous faire connaître. Il faut s'efforcer de recruter autour de nous. Il ne compte plus le nombre d'adhérents que nous a amenés René Millot. Si chacun d'entre nous parrainait un membre par an, nous passerions rapidement la barre des 1000 membres.

L'année 2004 a été importante pour le développement de notre Amicale. Suite au courrier que le Président a envoyé à plus de six cents militaires, anciens de Bercheny et encore en activité, nous avons vu nos effectifs progresser considérablement, plus d'une centaine de membres qui continuent à coopter des connaissances. Le dernier adhérent est le général Guy de Quenetain, présent au régiment de 1967 à 1976.

Les activités à venir :

- Le 16 octobre 2004, repas décentralisé au restaurant «la Table Vigneronne» à Orange, endroit recommandé par notre ami Gélédan, actuellement en service au 1er REC.
- Le 21 octobre 2004, repas dans les salons du Gouverneur militaire de Paris, précédé par la visite du musée de l'armée, les invitations à ces deux activités vous parviendront dans le courant de la semaine prochaine.
- Le repas mensuel de décembre doit avoir lieu avec épouses le jeudi 16 à la Vieille Auberge à Juillan.
- Le repas conjoint avec l'Amicale du 35° RAP le jeudi 9 décembre à midi au mess de la gendarmerie mobile.

Ensuite nous ferons le grand saut vers 2005.

Avant de clore l'Assemblée Générale, le Président passe la parole à Michel Forget pour nous parler brièvement du festival de musique militaire de Tarbes.

Plus aucune question n'étant posée, le Président déclare la clôture de l'Assemblée Générale à 16 heures 20.

Le Secrétaire	Le Président
B. MICHELI	Thierry ROUSSEAU

Le général Jean COMBETTE élevé à la dignité de Grand'Croix dans l'ordre national de la Légion d'Honneur

Après avoir servi dans les Forces Françaises de l'Intérieur durant l'été 1944, il s'engage au 2ème régiment de dragons en novembre et participe aux combats de la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Sa bravoure au feu est récompensée par une citation.

Admis à l'EMIA de Coëtquidan, il regagne ensuite le 2ème RD en Autriche, puis le 3ème Spahis marocains à Lunéville.

Désigné pour servir en Extrême-orient, en janvier 1948 il rallie le 4ème Dragons puis en novembre le 5ème Cuirassiers. Se portant volontaire pour toutes les missions dangereuses, il se distingue par son courage. Il est cité à deux reprises au cours de ce séjour.

Affecté au 4ème Chasseurs d'Afrique à Gabès en septembre 1950, il prend le commandement d'un peloton l'année suivante

Volontaire, il regagne Saïgon en 1953 pour y prendre le commandement d'un escadron du 8ème Spahis algériens. En 1954, il s'illustre lors de la prise du village de Thuc Vu. Blessé par des éclats de grenade en mars, il se distingue encore en juillet où il brise l'assaut des Viêt-minh à Phu Ly. Deux nouvelles citations et la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur récompensent sa remarquable attitude au feu au cours de ce séjour qu'il termine en assurant les fonctions d'adjoint au chef de corps.

En juillet 1955 il rejoint l'Algérie. A la tête d'un escadron du 8ème Spahis algériens, et d'un sous-quartier opérationnel, il établit un réseau de renseignement très efficace, où il obtient des résultats remarquables dans la pacification de son secteur. Il prend ensuite la tête du 3ème bureau. Il est de nouveau cité à cinq reprises, dont trois fois à l'ordre de l'armée et est promu au grade d'officier de la Légion d'Honneur.

De retour en France, il prend, en 1960, le commandement d'une brigade d'officiers à l'EAABC de Saumur. Il est promu chef d'escadrons, il s'impose facilement grâce à son passé glorieux, ses vastes connaissances militaires et surtout son sens des relations humaines.

Il rejoint le 1er Régiment de Hussards Parachutistes, où il prend les fonctions de directeur de l'instruction et de commandant en second.

Après deux années à la 1ère division à Trêves, il prend le commandement des Bercheny en 1968. Tout en maintenant très haut le niveau de l'instruction et de l'entraînement professionnel, ses efforts se portent sur la pédagogie, la participation, l'organisation et la promotion sociale.

En août 1970, il est désigné comme chef d'état-major du gouverneur militaire de Berlin, il maintient des rapports fructueux au sein de la communauté militaire et l'environnement civil.

Auditeur de la 26ème session de l'IHEDN, il est en 1974 nommé chef d'état-major de la 4ème région militaire à Bordeaux et, en 1975, chef de cabinet du secrétaire d'état à la défense.

A la tête de la 12ème brigade mécanisée à Offenbourg durant l'été 1976, il est nommé général de brigade.
Adjoint au commandant de la 3ème région militaire de Rennes, il prend en été 1979 la tête de la 3ème division blindée à Fribourg.

Elevé au rang et appellation de général de corps d'armée en 1983, il est nommé contrôleur général des armées en mission extraordinaire. Le 1er septembre 1987 il est admis en 2ème section.

Il continue à servir notre institution en assurant d'abord les fonctions de président d la mutuelle nationale militaire, puis celles de rapporteur à la 7ème chambre de la cour des comptes (Défense et Transports). Vice-président de l'association des auditeurs de l'IHEDN, il organise des «Rendez-vous de l'actualité». A ce titre il reçoit un témoignage de satisfaction du Secrétaire Général de la défense nationale.

Blessé au combat et titulaire de dix citations, le général de corps d'armée Jean Combette a été élevé à la dignité de grand'croix dans l'ordre national de la Légion d'Honneur. C'est le Président de la République qui a procédé à la remise officielle le vendredi 15 octobre 2004 à 11 heures dans la Cour des Invalides.

Le général de corps d'armée Jean COMPAGNON, doyen des chefs de corps a remis les insignes de Grand Officier de la Légion d'Honneur au Colonel ABRAHAM qui a servi sous ses ordres, notamment au 1er RHP durant la campagne d'Algérie de 1957 à 1960.

REMISE DES INSIGNES DE «GRAND OFFICIER» DE LA LEGION D'HONNEUR PAR LE GENERAL JEAN COMPAGNON

Début de l'allocution

Je ne peux, et ne veux, évoquer ici votre étonnante carrière militaire que brièvement. Le faire longuement, comme il se devrait, heurterait votre discrétion et votre modestie.

Né le 23 novembre 1921, vous vous engagez au 501ème Régiment de Chars de Combat le 23 novembre 1939, jour de vos 18 ans, pour la durée de la guerre. Celle-ci a commencé trois mois auparavant. Ce simple fait est symbolique de votre dévouement à la Patrie.

Vous participez à la campagne de 39-40 avec un courage qui vous vaut, comme caporal chef de char, votre première citation. Après l'Armistice de 40, vous partez, volontaire, en Syrie où vous rejoignez les Forces Françaises Libres, vous êtes engagé au combat en Libye Tripolitaine, à El-Himéimat,. puis en Tunisie, à Médenine. Avec votre compagnie, devenue 1ère compagnie du 501ème R.C.C., vous rejoignez la 2ème Division Blindée formée au Maroc en 1943 par le général Leclerc.

Vous prenez part aux différents combats de la 2ème D.B. pour la libération de la France : Alençon, Paris, Baccarat, Strasbourg, l'Allemagne jusqu'à Berchtesgaden. Enumérer vos actions efficaces et courageuses serait long. En bref, au terme des cinq années de guerre en Europe, vous êtes titulaire de 7 citations dont 3 à l'Ordre de l'Armée, vous avez mérité la Médaille Militaire, comme adjudant-chef, vous avez été reconnu « Compagnon de la Libération ». Vous êtes alors promu « officier » et recevez le grade de sous-lieutenant.

Aussitôt après la défaite allemande acquise en mai 1945, vous vous portez volontaire pour l'Extrême-Orient. En octobre 1945 vous débarquez à Saigon à titre de chef de section de chars dans la compagnie de marche du 501ème R.C.C., sous mes ordres, et au sein du groupement de marche de la 2ème D.B. commandée par le colonel Massu. Vous prenez part aux combats de l'année 1946 pour «le rétablissement de la Souveraineté Française dans l'Union Indochinoise», terme de la mission confiée au général Leclerc. En Cochinchine, sur la route de Ban-Hé-Thuot à Da-Nang, plus tard au Tonkin, lors du débarquement à Haiphong, ensuite à Hanoi, vous faites preuve de votre courage habituel, mais aussi de votre calme dans les circonstances délicates des hostilités, non déclarées, mais cependant réellement ouvertes avec le Viet-Minh d'Ho-Chi-Minh.

De retour en France, vous partez avec un escadron de marche de spahis à Madagascar, alors en rébellion, de 1947 à 1948 ; 1954 vous trouve à nouveau en Indochine.

Vous êtes alors breveté parachutiste, vous rejoignez le 1er Bataillon Etranger de Parachutistes, le 1er B.E.P. qui deviendra ultérieurement le 1er R.E.P. du fameux et héroïque colonel Jeanpierre à son retour en Algérie. Vous y commandez successivement une compagnie de Fusiliers puis l'escadron de reconnaissance, au commandement duquel vous participez à l'Opération d'Egypte en 1956.

Vous êtes en 1957 au 1er Régiment de Hussards Parachutistes, 1er R.H.P., vous y poursuivez, sous mes ordres, la campagne d'Algérie jusqu'en mi 1960.

L'année 1962 marque la fin de la période de guerre ininterrompue de l'Armée Française durant 23 années de 1939 à 1962.

Vous recevez différentes affectations de temps de paix. Vous y faites preuve de vos qualités de rigueur, de votre compétence, notamment technique et mécanique et de votre haute conscience professionnelle, notamment comme instructeur des Troupes Aéroportées à l'E.T.A.P. à Pau. Vous servez dans divers régiments de l'A.B.C. tel le 2ème Dragons à Haguenau. Affecté à l'Etat-Major des Forces Françaises en Allemagne, vous déployez toute votre énergie comme «chargé des Sports». Après une affectation à l'Etat-Major de la Division Militaire de Toulouse, vous rejoignez votre dernier poste dans l'armée, celui de «colonel adjoint au général commandant la 11ème Division Parachutiste».

Fin 1972, vous quittez l'armée après une carrière d'une intensité exceptionnelle. Vous êtes «Commandeur de la Légion d'Honneur» depuis 1969, «Compagnon de la Libération», «Médaillé Militaire» et titulaire de 11 citations sur vos 3 Croix de Guerre 39-45, T.O.E., et Valeur Militaire.

Par ailleurs, du point de vue civique, et personnel privé, vous êtes un citoyen français exemplaire. En atteste aujourd'hui la présence, autour de vous, de vos enfants et nombreux petits-enfants.

C'est pourquoi il est juste que la France reconnaisse vos mérites en vous élevant à la dignité de «Grand Officier de la Légion d'Honneur».

Avant de procéder à la remise des Insignes au nom du Président de la République, je veux expliquer aux personnalités présentes pourquoi je vais le faire avec une joie particulièrement profonde.

Depuis 1945, j'ai eu maintes fois le colonel Abraham sous mes ordres ; j'étais pour lui un chef exigeant ; il était un subordonné exigeant de ses chefs, de moi parmi d'autres tel le capitaine Buis devenu général et écrivain et le lieutenant Galley, devenu Ministre.

Abraham et moi sommes d'origine, de formation, d'opinion et d'option différentes. Abraham est Français Libre, gaulliste convaincu. Je suis Français, simplement patriote convaincu. Au cours des années, se sont établies entre nous deux des relations d'une confiance et d'une chaleur exceptionnelles. Ceci me paraît typique et symbolique de ce que voulait de nous notre chef, le général Leclerc, le «Rassembleur» des hommes disparates de la 2ème D.B.. La remise des Insignes, à laquelle je vais procéder, me paraît un acte de fidélité au général Leclerc.

La plaque que je vais vous remettre, vous est offerte par quelques-uns de vos camarades de combat, 2ème D.B., 501ème R.C.C., Légionnaires et Légionnaires Parachutistes, Hussards Parachutistes de Bercheny, membres de l'Entraide de la Légion d'Honneur, communautés militaires auxquelles vous avez appartenu.

Fin de l'allocution

Général COMPAGNON

DECORATIONS

Notre camarade Jean Wallerand a été promu au grade d'Officier de la Légion d'Honneur au titre de la défense : décret du 19 mai paru au J.O. du 20 mai 2004.

Notre camarade Xavier de Crevoisier a été nommé chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur, décoration qui lui a été remise le 27 juillet 2004 au quartier Larrey.

Notre camarade Emile Lintanf s'est vu remettre la Médaille Militaire à Lagnon (22500).

Notre camarade le capitaine Eric de Lapresle a reçu la croix de la Valeur Militaire le 27 juillet 2004 au quartier Larrey.

PROMOTION

Nous avons appris par le Journal Officiel du 29 juin 2004 la promotion au rang et appellation de général d'armée dans la 1ère section des officiers généraux avec maintien dans ses fonctions, pour prendre rang à compter du 1er août 2004, du général de corps d'armée Marcel Valentin.

L'Amicale lui demande d'accepter toutes ses félicitations.

Le colonel Thierry Maes a été promu général de brigade à compter du 1er octobre 2004.

L'Amicale lui demande d'accepter toutes ses félicitations.

NOS JOIES

Nous avons appris la naissance de Thibault Solaïni le 9 octobre 2004, fils de notre camarade Franck Solaïni en activité au régiment.

Nous lui présentons nos plus vives félicitations.

MARIAGE

Nous avons appris le mariage de notre camarade Gérard Gilles avec Mademoiselle Corinne Dauron, célébré le 18 septembre 2004 en la mairie de Couhé (86)

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

NOS PEINES

Nous avons appris le décès du père de notre camarade Christian Lerioux, survenu le 17 juin 2004. Ancien militaire de l'Armée de l'Air, il est décédé à l'âge de 86 ans, et ses obsèques ont eu lieu à Reims.

Nous lui présentons nos plus sincères condoléances.

Nous avons appris le décès de Madame Simone Grosset, mère de Madame Lydie Ginhac survenu le 4 novembre 2004. Ses obsèques ont eu lieu à Sacoué (65).

Nous lui présentons nos plus sincères condoléances.

Nous venons d'apprendre le décès de Monsieur Charles Barth, qui avait servi au régiment de juillet 1957 à novembre 1961. Il est décédé en juin 2004.

A sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.

Nous venons d'apprendre le décès de Madame Berthon, épouse de notre camarade Pierre Berthon, survenu le 3 juillet 2004.

Nous lui présentons, ainsi qu'à sa famille, nos plus sincères condoléances.

L'AMICALE BOUGE

OPEX N°1 (ORLEANS 2004)

Et oui, l'Amicale bouge. Succédant aux «Cavaliers du Ciel» depuis sa création en 2000, l'«Amicale du 1er Régiment de Hussards Parachutistes» a, sous l'impulsion de ses deux premiers Présidents, parcouru du chemin !
Et cela continue, suite aux nombreuses réponses au sondage proposé en début d'année, le premier repas "délocalisé" de l'Amicale a eu lieu.

Tout d'abord merci Thierry Rousseau, Président et à René Millot, Amicaliste d'Orléans, pour la parfaite organisation de cette manifestation.

Comme prévu, nous nous sommes retrouvés le samedi 20 juin vers 12h30 au Novotel de La Source, un cadre très agréable situé à l'orée de la Sologne.
Après un petit mot d'accueil du Président qui a remercié tous les participants de leur présence et à souligné notre plaisir d'avoir un ancien chef de corps parmi nous, le Général Gérard Morel, l'apéritif a permis à tous de se retrouver ou même de faire connaissance.

Nous étions six bigourdans à avoir effectué le voyage, certains poursuivant leurs vacances ensuite, orléanais et parisiens formaient le gros des troupes et pratiquement tous les départements limitrophes étaient représentés. Anciens d'Algérie, jeunes appelés, cadres en activité dans la région, dont la plupart accompagnés de leurs épouses, nous étions une bonne cinquantaine enfin prêt à passer à table.

Au gré des affinités, les cinq tables sont rapidement remplies. Et c'est parti : échange de souvenirs, parfois même photos à l'appui. La proximité des tables permet de suivre plusieurs conversations à la fois, que de noms cités... Une ambiance vraiment très détendue, très amicale.

Vers la fin du repas, apprécié par tous, place aux chants et je vous assure que quelques épouses peuvent donner des leçons à certains Amicalistes.

Au moment du départ certaines épouses et même certain moustachu auront droit au baiser slovène, une spécialité de l'un de nos camarades.
Une journée très riche qui nous a permis de mieux connaître certains camarades qui, pour diverses raisons, ne peuvent participer aux activités tarbaises, mais qui sont toujours très attachés au Régiment.

Alors, n'oubliez pas, les prochains repas décentralisés en Avignon et en Ile-de-France.

Gilles DELASALLE

PASSATION DE COMMANDEMENT DU REGIMENT LE 27 JUILLET 2004

Le mardi 27 juillet 2004, le colonel Hugues Delort-Laval a remis le commandement du 1er R.H.P. au lieutenant-colonel Guillaume Bailleux de Marisy.

Après ces deux années à la tête du régiment, le colonel Delort-Laval part pour de nouvelles fonctions à l'état-major de l'armée de terre à Paris.

Le général Beth, commandant la 11ème Brigade Parachutiste à Toulouse présidait la cérémonie et a eu l'occasion de rappeler que, sous son impulsion, les Hussards de Bercheny ont inscrit, au-delà des frontières, de nouvelles pages glorieuses à la prestigieuse histoire du régiment. Ce fut Artémis en République démocratique du Congo, Pamir en Afghanistan, Carbet en Haïti et Licorne enfin en Côte-d'Ivoire.

De nombreuses autorités étaient présentes. On a remarqué la présence de Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées, de Madame la Député des Hautes-Pyrénées, de Monsieur le Maire de Tarbes, du Délégué Militaire Départemental des Hautes-Pyrénées. De nombreux anciens chefs de corps avaient également tenu à être présents (je n'en nommerai aucun de peur d'en oublier). L'Amicale était bien entendu représentée. Nous étions nombreux à avoir fait acte de présence. Il faut dire que depuis la veille, nous avons accompagné le régiment. Mais que s'est-il donc passé ?

Certains l'on vécu en direct, mais c'est pour les absents que votre serviteur va en faire une narration succincte.

Les festivités ont commencé par le repas de corps. Ce fut l'occasion de se rassembler une dernière fois autour du colonel Delort-Laval. Le Président a remis au nom de l'Amicale le poignard de tradition et le cadre représentant l'insigne de l'Amicale. Il a prononcé ensuite un discours dans lequel il a souligné les liens qui nous unissent au régiment. La soirée s'est pour certains, terminée tôt le matin.

L'ambiance était chaude et sereine. Jeunes et anciens se sont côtoyés, ont renoué des liens, chacun parlant de son expérience. Bien entendu, les anciens ont toujours tout vu et tout vécu. Mais que l'on se rassure, la relève est assurée et nous n'avons pas à rougir de nos jeunes de Bercheny.

La prise d'armes qui s'est déroulée le lendemain, sous un ciel clément (tout avait été prévu en cas de météo défavorable, tentes pour les familles et les plus anciens, tribune (dé)couverte pour les officiels). L'Amicale était bien représentée, nombreuse, silencieuse et disciplinée (quand c'est bien il faut le signaler, on a pu remarquer que même civil, l'esprit militaire et de discipline restent ancrés au plus profond de nous).

La cérémonie s'est poursuivie par un défilé du régiment aux ordres de son nouveau chef de corps et s'est terminée par un lunch et les adieux du régiment du colonel Delort-Laval.
Au revoir, mon colonel, et bonne chance dans votre nouvelle affectation à l'EMAT.

Bonjour mon colonel, et bon courage à la tête d s
regardent, et nous ne doutons pas que vous ne ma le
gloire dans l'histoire des Bercheny.

Thierry ROUSSEAU

SAINT-MICHEL «PRÉCOCE»

La Saint-Michel 2004 a été avancée à une date inhabituelle, le 15 septembre, en raison du départ de trois escadrons en opérations extérieures.

Malgré la proximité de la passation de commandement et ce décalage de date, nous étions plus de quatre-vingt-dix à avoir répondu à l'invitation du régiment, marquant ainsi notre attachement à la famille Bercheny.

Le foyer avait été mis très aimablement à notre disposition. Nous nous sommes agréablement retrouvés avant d'accomplir les impératives formalités de tout bon Amicaliste, à savoir le règlement des cotisations et l'émargement de la feuille de présence. Cette nouvelle formule a été unanimement appréciée. Elle supprime la longue file d'attente inévitablement bruyante et fastidieuse.

Il était temps de rejoindre la salle de cinéma pour participer à notre Assemblée Générale annuelle. Le chef de corps, le lieutenant-colonel de Marisy, nous adressa en préambule un chaleureux mot d'accueil avant de brosser le tableau des nombreuses activités du régiment en cette période de déploiement opérationnel.

Notre Président, Thierry Rousseau, un peu fébrile avant d'aborder sa première Assemblée Générale, avait vite retrouvé sourire et dynamisme devant le nombre et la qualité des participants. Il mena rondement les débats (relatés par ailleurs) et respecta scrupuleusement le déroulement horaire afin de céder la place pour la cérémonie religieuse.

Le Père Bouchez célébra la messe de la Saint-Michel. Dans son homélie particulièrement appréciée, il rappela l'origine de cette messe, dont la première fut dite en la cathédrale de Saïgon et dont la tradition s'est renouvelée de manière ininterrompue dans toutes les unités parachutistes et même au-delà. La chorale mise sur pied par les capitaines et les lieutenants a rehaussé avec brio ces instants de recueillement dédiés à la mémoire de nos camarades disparus au combat.

Le chef d'escadrons Baudour, maître de cérémonie et toujours dévoué à l'accueil des Amicalistes, nous conviait, avec empressement, à rejoindre la cour d'honneur pour nous intégrer dans le dispositif de la prise d'armes.

Après avoir passé les troupes en revue, le chef de corps procéda à la lecture de l'Ordre du Jour puis à la remise de décorations.

La météo menaçante nous priva de la traditionnelle démonstration de sauts. Elle nous permit tout de même d'assister «au sec» au défilé des escadrons en chantant et au pas … lent, clôturant une belle cérémonie empreinte de rigueur et de panache.

Après tous ces efforts, nous étions conviés à des activités plus réconfortantes. Ce fut tout d'abord le pot de l'amitié en salle d'honneur où le chef de corps remercia les autorités civiles et militaires de leur participation et de leur soutien. Nous avons noté la présence de Monsieur le Sous-Préfet de Bagnères représentant Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées, de Madame

Chantal Robin-Rodrigo députée, de Monsieur Gérard Trémège, Maire de Tarbes, du colonel Nabias, Délégué Militaire départemental.

Puis le traditionnel repas de corps rassemblant tous les personnels militaires et civils du régiment nous attendait sous le gymnase, décoré avec goût pour la circonstance. Le menu préparé et servi à la perfection par l'équipe dirigée par le lieutenant Charpentier fut apprécié de tous. Félicitations.

D'entrée, l'ambiance Para démarra par des chants de tradition des escadrons, puis les dernières épreuves sportives du challenge de la Saint-Michel. Ces dernières sous la forme d'un parcours chronométré retraçaient toute la séquence des sauts, de l'équipement à la réintégration, agrémentées par les incontournables «pompes TAP» et les spectaculaires grimpers de cordes ou d'échelles de cordes. Il y avait même la simulation du «débranchage».

Tous les appareils photos étaient prêts à immortaliser le cliché de l'année. Mais hélas, tous nos jeunes camarades descendirent avec souplesse et sûreté le long de la voile sans commettre l'irrémédiable erreur de se retrouver enfermés en son sein.

Les trophées furent remis dans une ambiance survoltée par le chef de corps aidé par notre camarade Christian Lerioux, ancien moniteur-chef des sports. L'ECL s'empara des meilleures récompenses, ce qui ravit le capitaine Ravel en ce jour de la Saint-Roland.

Notre grand Ancien et doyen de l'Amicale, Georges Chevallier, fut l'objet d'une délicate attention. Il se vit remettre sous les applaudissements nourris un cadeau souvenir par le chef de corps.

Enfin, tradition oblige, cette mémorable soirée se termina par les chants du régiment en français et en hongrois, chantés avec ferveur par tous les participants. Moment d'intense émotion où chacun se sentit fier et confiant d'appartenir à la belle famille de Bercheny.

Gérard BUNAZ

NB : Il paraîtrait qu'une troisième mi-temps, consistant à «tailler des costards» aux absents et à refaire le monde se serait prolongée fort tard dans les popotes et au foyer avec la participation assidue de nombreux Amicalistes.

Par altruisme, le Conseil d'Administration se refuse à divulguer les noms…..

FUMER

CEREMONIE DE REMISE DES GALONS DE LA PROMOTION «MAJOR RAYMOND KIEGER»

La formation des jeunes engagés à l'Ecole Nationale des Sous-Officiers d'Active de Saint-Maixent, étalée sur 8 mois, comporte un parcours de traditions à haute valeur symbolique.

Dès les premiers jours, la remise de l'arme fait prendre conscience aux futurs sous-officiers des exigences du métier militaire et de ses obligations.

A la fin du premier mois la remise des képis symbolise l'accès au statut de soldat professionnel.

La cérémonie de présentation au Drapeau au terme du second mois signifie la reconnaissance de l'aptitude des élèves sous-officiers à recevoir le mandat de défendre la Nation.

Tradition par excellence, les cérémonies de baptême sont la transmission de valeurs et d'idéaux entre un parrain et une promotion et l'affirmation d'un engagement au service de la France.

Enfin la remise des galons symbolise l'achèvement de leur formation et concrétise leur adhésion définitive aux valeurs du métier militaire et à l'esprit des règlements.

C'est ainsi que le 24 juin, sur la place d'armes du quartier Coiffé de l'Ecole Nationale des Sous-Officiers d'Active, sous la présidence du général Cuche inspecteur de l'Armée de Terre et du général Godart commandant l'ENSOA, les 250 jeunes filles et garçons de la 216ème promotion étaient rassemblés pour recevoir le fameux chevron.

Au cours de cette cérémonie empreinte de rigueur et de solennité les élèves sous-officiers commandés par le lieutenant-colonel Régis Le Cour Grandmaison ont été investis du droit d'exercer leur autorité et du devoir de servir avec discipline, honneur et fidélité.

A l'honneur également, un sous-officier exemplaire, choisi pour être le parrain de la promotion, le major Kieger, dont la remarquable carrière retracée par le commandant de l'école s'est déroulée pour l'essentiel chez les parachutistes de Bercheny, et notamment à la tête de la fanfare, présente pour l'événement.

Les membres de l'Amicale du 1er Régiment de Hussards Parachutistes venus nombreux sous la conduite du président Rousseau ont participé à la remise des galons et au parrainage de leurs jeunes camarades.

La fin de la cérémonie militaire fut un moment particulièrement symbolique et chargé d'émotion lorsque les cadres formateurs ayant quitté les rangs du bataillon, le lieutenant-colonel Le Cour Grandmaison transmit le commandement au major de la promotion pour le défilé, défilé en chantant exécuté à la perfection.

Après le vin d'honneur servi en présence des nombreuses autorités civiles et militaires, un dîner de plus de 2000 couverts rassembla dans la joie et la bonne humeur, familles, amis, officiers et sous-officiers autour des nouveaux sergents de la promotion Kieger.

Patrice BROCHOT

BERCHENY à PARIS
(OPEX N° 2)

Il est dans la vie d'un régiment, des moments forts, des moments privilégiés, des moments inoubliables. Le 21 octobre a été un de ces moments où les Anciens - à l'initiative du Bureau de l'Amicale et de son Président Thierry ROUSSEAU - et avec l'aide du Gouverneur militaire de Paris, le général d'armée VALENTIN, se sont rassemblés, unis et déterminés.

Visite du musée de l'Armée, intervention du capitaine FARGE, message du chef de corps le lieutenant-colonel de MARISY, réception dans les salons des Invalides, présence chaleureuse de très nombreux membres - parfois venus de fort loin - tous les ingrédients étaient en place pour faire de cette soirée un souvenir marquant.

Ce qui est frappant, c'est de constater la jeunesse d'esprit de tous les « Bercheny » membres de l'Amicale, à croire que chacun revivait secrètement ce moment où il avait rejoint le régiment, resté si cher à son cœur. Cette communauté d'hommes et de femmes d'action vit toujours avec intensité le métier qui est le nôtre. A regarder tous ces visages souriants, heureux de se retrouver, à écouter les souvenirs des uns et des autres, il n'en est pas de plus beau…

Des liens très forts unissent les hussards parachutistes entre eux. Ces liens vont bien au-delà de toutes les générations représentées. Ils se sont forgés dans une belle histoire commune. Les «Anciens», comme les «Jeunes», sont aussi résolument tournés vers l'avenir. Ils accompagnent par la pensée, par l'amitié, par la fraternité d'armes, ceux qui, aujourd'hui, ont la chance de porter à leur tour aussi haut et encore plus loin le renom, la force et l'identité du RHP.

Tout a changé, mais rien n'a changé… c'est assez merveilleux et suffisamment rare pour être souligné, chacun en est bien conscient. Veillons sur ce bien si précieux.

Colonel Olivier de Bavinchove

Photos : BCH J.J. Chatard – SIRPA Terre

2

7

16

17

20

21

22

23

24

25

26

28

29

30

31

32

33

34

35

36

40

53

54

55

56

57

58

59

72

75

78

82

84

92

95

97

100

101

102

103

104

105

106

109

110

111

112

113

114

115

117

118

119

19

18

60

NOUVELLES DE TOUS ✎
De mai 2004 à décembre 2004

Christian MANAUTE : Je serai au Maroc le 16 août prochain et ne participerai à aucune activité de l'Association les deux prochaines années.
J'ai été très heureux de retrouver des Anciens lors du dernier repas de corps. Le 1er RHP est un magnifique régiment et son Amicale ne l'est pas moins. Cordialement.

Paul BERNARD : C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai consulté l'annuaire 2004, reçu dernièrement, et d'y retrouver des noms de camarades, de militaires que j'ai côtoyés au cours de la quinzaine d'années passée au régiment. Par contre, beaucoup d'émotions en relisant les noms des épouses de tous ceux qui ont disparu et Dieu sait qu'ils sont nombreux, trop nombreux.

Jean de ZAYAS : Après avoir été responsable d'exploitation d'une entreprise de transports de personnes, puis d'une base logistique qui desservait en bouteilles d'eau tout le sud de la France j'ai pris aujourd'hui la responsabilité d'un port intérieur : les bateaux, les trains, les camions essayent de trouver leur place dans le flux de marchandises, pour vous donner une idée de la mesure, la "dose" minimum c'est 1000 tonnes. Agitation et stress garantis à toute heure.

Charles ROSCHY : Cherche à joindre ou avoir des nouvelles de Michel Duschemin – contingent 59-1/A

Thierry CLAIR : Je ne pourrai pas venir pour cette journée du 15 septembre pour fêter St Michel avec vous tous, camarades parachutistes, pour cause d'éloignement. Je te demande de transmettre mes amitiés parachutistes à tous nos camarades jeunes et Anciens que tu rencontreras lors de cette journée et que St Michel les protége. Et bien sûr je ne peux répondre favorablement aux 2 repas du mois d'octobre, j'y serai par la pensée, et je boirai une bonne petite Caïpirihna (apéritif du brésil) à votre santé. Peut-être deux même...

Guy PASQUALI : vraiment désolé de ne pas pouvoir participer aux manifestations que vous organisez. (trajet trop long) Je suis toujours avec le plus grand intérêt les activités de l'Amicale ainsi que celles du régiment.

Général Hervé GOBILLIARD : Ma mission au service des grands soldats blessés qui viennent terminer leur vie aux Invalides nous apporte mon épouse et moi joie et épanouissement. Côtoyer au quotidien des hommes et des femmes qui ont tout donné pour que notre pays vive libre et debout rend humble. Ces grands Anciens méritent respect, soutien et affection. Le rôle du gouverneur est de le leur apporter et de faire connaître à l'extérieur que les Invalides c'est d'abord le lieu où les héros de France continuent dans la discrétion et la souffrance souvent à construire la France. C'est toujours une joie pour eux d'accueillir leurs plus jeunes, comme en 2004 où la fanfare de Bercheny est venue égayer un déjeuner.
Bravo pour le remarquable bulletin de liaison « juin 2004 » que j'ai reçu hier. Il est de très haute tenue. Félicitez de ma part tous ceux qui y ont participé. Je regrette vivement de n'avoir pu participer à la dernière cérémonie de la promotion Kieger à Saint-Maixent, ni à la réunion d'Orléans, mais mes responsabilités de Gouverneur des Invalides ont été très prenantes en mai et juin. Pour les mêmes raisons je ne pourrai être des vôtres lors de la passation de commandement. Dites à tous que lorsqu'ils viennent à Paris, ils n'hésitent pas à pousser jusque chez le Gouverneur des Invalides. Bonnes vacances et à très bientôt.
Eric PHILIPP : je viens d'achever le stage DEM à Compiègne et regagner l'EAABC. Je vous retrouverai avec plaisir les 26 et 27 juillet prochain.

Général Jacques GENEST : Avec mes félicitations pour le dernier bulletin, tant pour le fond que pour la forme, et avec joie aux 26 et 27 juillet prochains.
Encore bravo pour votre belle initiative de ce rassemblement Bercheny à Paris. La soirée a été parfaitement réussie.
Nouvelle, nouvelle…. Notez que nous venons d'accueillir notre 17ème petit-enfant, dont la mère, notre dernière fille, est née à Tarbes lorsque j'y commandais le 3ème escadron … !
Amicalement à vous.

Alain HERVIGOT : La distance qui me sépare de vous met un frein à mon envie de participer à vos diverses activités actuelles. Néanmoins, j'espère que, quand vous organiserez votre repas en Ile-de-France, je pourrai être des vôtres, si mon programme me le permet.

Pierre MUZARD : bien content d'avoir participé au repas décentralisé à Orléans le 20 juin, dans une ambiance de camaraderie et d'avoir retrouvé des camarades, blanchis sous le harnais de la vieillesse, mais toujours jeunes de cœur.
Bravo pour le bulletin, où l'on découvre le travail des Bercheny, dignes de leurs Anciens.

Général Jean COMPAGNON : J'ai reçu et lu avec un vif intérêt le bulletin de juin, notamment les récits des activités outre-mer du 1er RHP. C'est très bien de le faire connaître aux Anciens. Je suis désolé de ne pas pouvoir être présent les 26 et 27 juillet. Veuillez exprimer à tous, ma présence par l'esprit, sinon physique, celle du doyen des chefs de corps vivants que je suis, de plus ayant été chef de corps en opération. C'est là une expérience humaine rare dans une carrière, elle forge une fidélité exceptionnelle, celle que j'ai pour Bercheny.

Jean-Jacques CREQUIGNE : Toujours partagé entre mon activité professionnelle (dont les horaires ne me laissent pas le loisir de participer aux activités de l'Amicale), le bricolage et bien sûr la montagne.

Dominique SESTILLANGE : Bien reçu votre publication de l'Amicale et c'est avec plaisir que j'ai retrouvé quelques cadres de mon passage au régiment. Je suis intéressé de pouvoir retrouvé les adresses des gens composant l'équipe de chuteur OPS de ma période 1971/1975, puis du détachement en mai 1969 avec le capitaine Varret au Gabon.
Je suis actuellement en Normandie à Rouen où je dirige une maison de la presse située dans le centre commercial Saint-Sever, qui me prend tout mon temps m'empêchant de pouvoir me rendre à une des manifestations de l'Amicale ou du régiment.
Un bonjour à vous tous et bravo pour l'Amicale permettant de faire vivre les souvenirs et d'avoir un oeil ouvert sur le présent du régiment.

Colonel Olivier de BAVINCHOVE : Toujours en région parisienne ! Les Bercheny de passage sur Saint-Germain sont toujours les bienvenus, pour donner des nouvelles du pays ! Amitiés à tous.
Désolé de ne pouvoir être présent, chers Amis. Je serai là par la pensée et vous souhaite une magnifique Saint-Michel.

Pierre SEVRE : ne pourrai participer aux activités de la Saint-Michel pour rester près d'un de mes fils hospitalisé pour un problème grave au niveau du cœur. Je fais un don de 10 euros pour l'Amicale.

Jean-Jacques LINOIR : Je vous souhaite de tout cœur une belle fête de Saint-Michel et je regrette de ne pouvoir être parmi vous. Permettez-moi cependant d'ajouter que je trouve vraiment dommage que les épouses ne soient toujours pas acceptées à cette fête. Pendant une cérémonie aussi longue, n'avons-nous pas un petit moment à leur consacrer ? N'attendons pas qu'elles soient veuves pour leur faire plaisir. (NDLR : les épouses des personnels d'active ne sont également pas invitées. Si c'était le cas, c'est deux gymnases qu'il faudrait pour contenir tout le monde et l'ambiance Saint-Michel ne serait plus).

Xavier de CREVOISIER : Admis à la retraite en 2003, j'habite Madrid en famille. J'ai fait ma reconversion comme professeur de français et exerce pour le ministère de la défense espagnol. J'ai été très heureux d'être fait chevalier de la Légion d'Honneur le 27 juillet 2004 au quartier Larrey et remercie le régiment et son Amicale pour leur accueil chaleureux lors de cette mémorable journée. Merci aussi au 4ème escadron pour sa délicate attention envers un Ancien.

Thierry MAES : Je quitte le centre d'évaluation et de retour d'expérience pour prendre le 1er septembre le commandement de la division opérations au « commandement de la force logistique terrestre » (C.F.L.T.) à Montléry. C'est donc un retour dans la logistique opérationnelle. Cette fonction m'avait donné l'occasion et le plaisir de rencontrer et soutenir Bercheny à plusieurs reprises dans les Balkans. Qui sait ce que l'avenir nous réserve encore ?

Jean-Yves JAFFRE : Un petit bonjour de Côte-d'Ivoire où je suis en «villégiature» pour 6 mois. Déjà 2 mois de passés. Je suis en renfort au 43ème BIMa et m'occupe de la cellule budget OPEX. Le travail est intéressant et le temps passe très vite. La tension est palpable en ville et rien n'est encore résolu entre les différents protagonistes. Ce mois-ci, nous avons eu 2 manifestations devant le camp, assez musclées (caillassage en règle, lacrymogènes, grenades assourdissantes, feux, matraquages et quelques blessés légers). La vie continue. Bonjour à tous et amitiés.

Joseph LACROIX : Je ne pourrai à mon grand regret être présent à la Saint Michel. J'aurais tant aimé revoir tous ceux qui, jeunes et Anciens font tout pour que ce magnifique régiment reste ce qu'il a toujours été «le meilleur».

Frédéric di PUMA : Nouvel adhérent, je reste agréablement surpris de voir que l'esprit de corps est plus vivant que jamais et ce, dans la plus belle tradition parachutiste, le tout accompagné du plaisir de revoir des personnes perdues de vue depuis plus de vingt ans.

Michel LAMBERT : Je suis de retour à Le Marin, après avoir effectué un tour complet de l'Atlantique en passant par Saint-Martin, les Açores, Madère, les Iles Canaries, l'archipel du Cap -Vert, le Brésil (cela rappellera des souvenirs au Président) la Guyane et les Antilles.

Daniel LE PRIVÉ : J'aurais été très ravi de me retrouver parmi mes camarades aux Invalides, mais j'entame un stage de reconversion au mois d'octobre à Toulouse. Transmettez toutes mes amitiés aux Anciens de Bercheny.

Hervé OLDRA : Chers amis, J'ai bien reçu vos nombreuses invitations mais je ne pourrai pas m'y rendre, même à Orange où il y a un Oldra, mon frère mais qui n'est pas de la même maison. Ne nous confondez pas ! Ma dernière activité sera la Saint-Michel organisée par l'adjudant-chef Castano sur le fort de la Chaume à Verdun. Après cela je m'envolerai pour la troisième fois à N'djamena comme je vous l'écrivais précédemment.

Marc GELEDAN : Les «Lions» du 1er R.E.C. sont surbookés jusqu'à la fin de l'année, mais j'espère quand même que nous aurons l'occasion de nous revoir. Très amicalement à tout le monde, et un grand merci des très agréables moments que j'ai passés à la passation de commandement.

Général Robert GAGET : Regrette de ne pouvoir être parmi vous pour cette Assemblée 2004. Avec mes compliments pour le dévouement du Conseil d'Administration et mes souhaits de réussite pour l'Amicale des Anciens de Bercheny. Fidèlement vôtre.

Jean-Claude QUIEDEVILLE : Après 33 années sous l'uniforme, dont 30 dans les TAP, notre ami, mon frère d'armes le major Boulant vient de prendre sa retraite. Pour moi, RAS au EPIS. Je viens de faire mon 13 ème 100 kilomètres de Millau, pas de problème. De tout cœur avec la grande famille Para de Bercheny.

Yvon NERGEL : A quand un repas décentralisé de l'Amicale à l'Ile de la Réunion ? Je pense très sincèrement qu'il y a de multiples bonnes raisons pour cela ! A étudier. L'absence de convivialité parachutiste se fait ressentir partout, même au paradis. Amitiés Parachutistes.

Patrick SCHOTT : Toujours exploitant du Centre de contrôle technique VERITAS route de Bordeaux, une remise de 15 % est offerte à tous les adhérents de l'Amicale ainsi qu'à leur famille.

Patrick DEVESA : C'est avec grand regret que je ne pourrai assister aux repas décentralisés à Orange et à Paris. En effet, mes fonctions au Bureau de garnison de Pau ne me permettent pas de me libérer pendant cette période. Je serai néanmoins avec vous par la pensée. Et par Saint-Michel !!

Jean WALLERAND : J'adresse à tous les Anciens de Bercheny, supérieurs, camarades, subordonnés de 1946 à 1961, mes sincères et fidèles amitiés, gardant de ces années un merveilleux souvenir, heureux d'avoir, par le truchement de la revue, des nouvelles des Anciens de Bercheny.

Michel LORENTZ : A l'ensemble de l'Amicale, je présente mes vives amitiés et regrette de ne pouvoir être présent parmi vous, et garde un très bon souvenir de Bercheny et de mes chefs. Heureuses festivités à tous. Amitiés parachutistes.

Serge BOUILLAUD : Actuellement, mon état de santé (physique) ne me permet pas de participer aux activités de l'Amicale. Opéré d'un genou le 7 janvier 2004, j'espère être de retour parmi vous pour la Saint-Michel 2005. Amitiés parachutistes à tous et à bientôt.

Pierre CHANAVAT : Amical souvenir à tous les Anciens de Bercheny dont je pense être des plus vieux et Ancien.

Jean FAYOLLE : Nous allons fêter Saint-Michel à Mulhouse avec mon grand Ancien, l'adjudant-chef Chevallier. Je n'ai pas oublié ses conseils et sa façon de former les hommes sans tenir compte de leur grade. C'était en 1956 à Tarbes, j'étais mdl/chef au meilleur escadron : le 3ème.

Hubert GROS : J'ai vivement apprécié l'accueil reçu lors de la passation de commandement du 1er RHP le 26 au soir et le 27 juillet 2004. Je remercie le Président Rousseau et les Anciens de leurs fidèle amitié et témoignages de sympathie, et adresse au chef d'escadrons Baudour mes félicitations pour l'organisation et l'amicale attention apportée aux anciens de Bercheny.

René MILLOT : Heureuse initiative de notre Président pour les repas décentralisés qui valorisent et élargissent le cercle amical de notre régiment. Au fil des années, venez nombreux pour fortifier plus encore nos relations paras !

Alain HERVIGOT : Je me réjouis de pouvoir participer au repas organisé à Paris, et j'espère y retrouver beaucoup de camarades. Je vous apporterai le plus amical souvenir des Anciens d'AFN du Luxembourg.

Roger NOTTRE : Notre Amicale est en plein essor grâce au dynamisme et au dévouement de nos dirigeants ! Apportons notre pierre en participant à toutes les manifestations proposées ! Montrons que les Anciens sont toujours là et bien là !

Bernard HIRECHE : La lecture du bulletin est une cure de jouvence. Continuez ! Meilleurs souvenirs à tous.

Eric MURZEAU : Après quatre années au CEC de Givet, j'ai rejoint l'ENSOA où je suis le chef de la 124ème section.

Jacques BOUILLOT : Bravo pour cette initiative : les réunions décentralisées. Cela n'empêche pas la participation à l'Assemblée Générale ou à la Saint-Michel au sein de Bercheny. Au contraire, cela nous incite à y assister pour y retrouver un plus grand nombre d'Anciens. La réunion aux Invalides sera forcément une réussite puisque notre hôte sera le général Valentin.
Je suis allé cette année à Paris et Strasbourg pour le 60ème anniversaire de la libération, y ayant participé au sein du 12ème Cuirs à la 2ème DB du Général Leclerc, c'était hier. Le 15 septembre je suis retenu par l'AG de la promotion Indochine (Coët 1946) à Mulhouse. Bonjour au Gal Mengelle, Garrez, Pascal, Bontron et j'en oublie. Très amicalement.

Philippe PETITPRE : Très heureux d'avoir pu (la distance faisant obstacle) assister le 27 juillet, à la passation de commandement au 1er RHP. Tout était parfaitement organisé et beau à voir. Félicitations. Un peu déçu seulement par l'absence d'accueil des Amicalistes très occasionnels comme moi.

Franck LOCATELLI : J'ai quitté le service actif le 3 mai 2004, et je travaille maintenant dans la sécurité à Paris. J'ai trouvé du travail tout de suite, car les militaires sont bien cotés sur le marché du travail.

Jean BARTOCHIK : Encore un grand merci pour la Saint-Michel du 15 septembre 2004, qui nous a réuni très nombreux cette année encore. J'espère être présent l'année prochaine et encore pendant de nombreuses années, et ceci malgré la distance qui me sépare de Tarbes. Une mention aux membres du bureau très dévoués pour l'Amicale. A bientôt.

Adjudant-chef Martine JAFFRE-DESCHAMPS (épouse de Jean-Yves JAFFRE) *:* je comptais vous donner des nouvelles de Jean-Yves par un prochain courrier, mais je profite de votre message pour y répondre.
Jean-Yves est en Côte-d'Ivoire depuis fin août pour une mission de 6 mois ; il devrait donc rentrer vers la fin février 2005.
En conséquence, nous ne pourrons pas participer aux prochaines activités que nous souhaitons aussi réussies que le repas de juin à Orléans, auquel nous avons participé et que nous avons très apprécié : convivialité, sympathie, tout y était pour nous intégrer, Jean-Yves et moi nouveaux venus dans votre groupe... encore merci pour ces moments chaleureux, et souhaits de réussite pour les activités à venir.
Je suis attentive à vos courriers et vois que vous nous organisez d'intéressantes réunions, et notamment celle du 21 octobre à Paris, à laquelle je ne pourrai cependant pas participer.
Je tiens, néanmoins, à vous féliciter et vous remercier de tout ce que vous faites pour les membres de l'Amicale, ayant conscience du temps et de l'énergie qu'il faut déployer pour réussir chaque "pari" et contenter tout le monde.
Jean-Yves et moi serons parmi vous par la pensée pour les activités à venir.....et nous vous retrouverons avec plaisir dès le retour de mon "voyageur". Cordialement.

Général Raymond BOISSAU : Toujours parisien …. Je continue à travailler sur l'histoire des Hussards de l'Ancien régime : voir Vivat Hussard ! Attends avec impatience la parution du livre du régiment auquel j'ai un peu contribué. Désolé, Monsieur le Président, je ne pourrai pas être personnellement des vôtres au 21 octobre, pris par différentes activités. Mais mon épouse viendra volontiers à la visite du musée avec Madame Buisson, veuve du capitaine Buisson du 1er RHP, mort à l'ETAP dans le crash d'un Nord-Atlas en 1970 ; ce sera pour elles l'occasion de rencontrer d'anciens amis ou amies du régiment … s'il en reste encore !

Pierre SEVRE : Je souhaite que la réunion d'Orange le 16 octobre (c'est le jour anniversaire de mon épouse), et la réunion le 21 octobre à Paris se passent bien. Bonjour aux membres de l'Amicale, sans oublier le père Chevallier et mon ami Jean Messager.

Damien DELVAS : Je viens d'intégrer un groupe international de sécurité industrielle et les déplacements sont nombreux. Je n'ai donc pu me rendre disponible vis-à-vis de l'Amicale, et vous prie tous et chacun de m'en excuser. Amitiés parachutistes.

Michel CASTANO : Président des sous-officiers et chef du service général d'un des plus gros régiment de l'ABC (1300 hommes) le 1er– 2ème Régiment de Chasseurs, j'ai organisé la Saint-Michel dans un fort du champ de bataille de Verdun où une quinzaine d'Anciens de Bercheny se sont retrouvés dans une ambiance des plus sympathique, avec des chants qui résonnent encore dans les douves du fort de la Chaume. Longue vie à l'Amicale.

Luc HANICQUE *:* Mon épouse et moi nous vous adressons nos sincères félicitations pour le repas décentralisé pris dans les salons de l'Hôtel des Invalides, que vous avez mis sur pieds. Cette soirée où les "Bercheny" ont pu se retrouver, fut un réel succès. Le cadre, le dîner, le personnel, même le temps s'est prêté à la réussite de cette rencontre. Tout fut parfait. Amitiés parachutistes.

OFFRE D'EMPLOI

Notre camarade Patrick MILLOT nous fait part de l'annonce suivante :

Garagiste spécialisé dans la réparation d'engins agricoles et automobiles, cherche repreneur (s) ou gérant (s).
Ce garage est situé à Plaisance du Gers, proche d'un site touristique très fréquenté, avec possibilité d'extension. Outillage technique complet dont tour et fraiseuse.
Contact : Monsieur Robert FOCHESATO
05 62 69 40 15 OU 06 09 64 74 71
robert.fochesato@wanadoo.fr

DON à L'ENTRAIDE PARACHUTISTE

Reconnue d'utilité publique

Nom : ……..Prénom :……..

Adresse : ……..

Code postal : …… Ville : ……

Montant du don : ……CCP : ☐ Chèque bancaire ☐ virement automatique : nous consulter
à ENTRAIDE PARACHUTISTE BP 29 - 31998 TOULOUSE ARMEES
Tel/Fax : 05 61 14 57 72 e.mail : entraipara@aol.com

Certains Grands Anciens peuvent avoir à cœur de prévoir un legs au profit de la famille parachutiste. Nous l'acceptons volontiers.

HAUTS FAITS DU MARECHAL DES LOGIS JEAN-BAPTISTE GUINDEY du 10ème Régiment de Hussards – Homme de nos montagnes – né à LARUNS – Pyrénées-Atlantiques

Le 10 octobre 1806, au combat de Saalfeld, le Prince Royal Louis Ferdinand de Prusse, héritier du trône, fut tué par le maréchal des logis Guindey.

La bataille de Saalfeld, commencée par une escarmouche à 6 heures du matin, se déroule tout au long de la matinée au cours de laquelle, malgré les qualités manœuvrières et l'engagement personnel de Louis Prince Royal de Prusse, le maréchal Lannes prend l'ascendant sur le détachement prussien.

Voyant un flottement dans les lignes saxonnes, Lannes les fait charger par les 9ème et 10ème Hussards. Mais avant d'atteindre les Saxons – conduits par le Prince Louis en personne – le 9ème Hussards est chargé par le Prince Louis. Par une manœuvre habile, le 10ème Hussards prend à son tour l'attaque sur ses deux flancs, la disloque entièrement et poursuit la cavalerie saxonne la pointe aux reins en sabrant les fantassins en fuite.

La bataille est perdue par les Prussiens. Dans ce furieux combat, le Prince Louis s'est valeureusement conduit. Entraîné par la déroute jusqu'au bord de la Saale, et ne voyant autour de lui aucune fraction de troupe suffisamment en ordre pour en prendre le commandement, il se résigne à fuir. Il était au galop suivi d'assez loin par des Hussards français. Son haut plumet blanc et sa brillante plaque de grand croix de l'Aigle Noir qu'il portait, avaient attiré leur attention et le désignaient comme un chef important, et ils voulaient le faire prisonnier. Il aurait pu leur échapper, si son cheval ne s'était entravé dans les branches d'un gros buisson qu'il contournait.

Le maréchal des logis Guindey l'ayant rejoint, et ne se doutant certainement pas qu'il avait affaire au Prince Royal Louis Ferdinand, le menaça de son sabre et lui cria : «rendez-vous, mon général» - «sieg oder tod», (la victoire ou la mort) répondit Louis, et il mit le sabre à la main. En relevant le sabre de Guindey il lui porta un coup qui lui déchira la figure. Rendu furieux par cette blessure, Guindey riposta violemment, blessant le Prince au front et au bras. Ayant reçu un deuxième coup de sabre qui lui entailla le front, Guindey répondit par un coup de sabre tellement violent qu'il défonça le crâne du Prince, la matière cervicale atteinte. Ne se rendant pas compte de la gravité de cette dernière blessure, Guindey récidiva en lui portant un coup de pointe à la poitrine, coup qui fit basculer et désarçonner le Prince Louis.

Le chirurgien major Gallernat, chargé du service de santé de la division, constata les blessures qui occasionnèrent la mort : six blessures par coups de sabre, dont deux mortelles :

- coup à la tête qui a fracturé le crâne et a pénétr
- coup à la poitrine, fracturant le sternum,
- coup à la joue droite,
- coup au front,
- plaie à la tête de 10 centimètres,
- coup au bras droit.

Un rude sabreur que ce Guindey !!

Quand la mort du Prince fut connue dans l'Armée Française, elle donna lieu au couplet suivant :

«C'est le Prince Louis Ferdinand
Qui se croyait un géant
Ah l'imprudent
Un Houzard, bon là

Lui dit : «N'allez pas si vite
Ou bien, sinon ça
Je vous lance une mort subite
A la papa … A la papa».

Le 12 octobre au matin, avant de quitter Saalfeld, le maréchal Lannes vint lui-même apporter à Guindey la Croix de la Légion d'Honneur que lui avait accordée l'Empereur, lui rapportant ses propres paroles :

- «Je l'eusse fait de plus officier s'il m'avait amené le Prince vivant».
- «Ce n'est pas de ma faute, monsieur le maréchal, répondit Guindey, vous voyez comme il m'a arrangé». Et lui montrant ses blessures : «Je vous assure qu'il n'était pas homme à se rendre».

Aux archives du ministère de la guerre, les états de services de Guindey portent :
«Blessé le 10 octobre à Saalfeld de deux coups de sabre donnés par le Prince Louis de Prusse, qu'il a tué de sa main».

A Laruns, en Béarn, au bord de la route qui conduit aux Eaux-Bonnes, se dresse le château de la Mâture. Du haut des terrasses, l'horizon est vaste et l'on découvre au loin toute la vallée d'Ossau. C'est là qu'il est né en 1785, le 12 avril.

Après des études à Toulouse, rêvant de gloire et de coups de sabre, enflammé par les appels du Consul, il a endossé, à 18 ans, le dolman bleu céleste à tresses blanches du 10ème Hussards, en quartier à Cahors, et prit le galop à travers l'Europe.

Après avoir participé à de multiples batailles et reçu maintes blessures, le jour d'Iéna il était fait maréchal des logis-chef de la compagnie d'élite, à titre de récompense. Guindey reçu son brevet d'entrée dans la Légion d'Honneur le 14 février 1807.

Six jours plus tard, il est promu sous-lieutenant. Blessé en Espagne, puis à Wagram, il fut admis dans les Grenadiers à cheval de la garde en 1811. Après la campagne de Russie, il est fait officier de la Légion d'Honneur. Mais à la bataille de Hanau, il est tué alors qu'il était capitaine-adjudant major (grade assimilable à celui de chef d'escadrons dans la ligne) lors de la charge des grenadiers contre la cavalerie austro-bavaroise, afin de dégager les pièces de Drouot mises en batterie.

À 28 ans, il a tout connu : l'amitié des bivouacs, la souffrance par ses nombreuses blessures, les récompenses, la reconnaissance de ses chefs et l'exaltation des charges héroïques. Au matin de la dernière, le 29 octobre 1813, il a réaffirmé sa foi et son attachement à l'Empereur, avant de mourir héroïquement.

Le buste de l'héroïque sabreur, dû au ciseau de Madame Coutan Montorgueil a été inauguré sur la place de Laruns le 27 septembre 1903. Le monument porte un bas-relief évoquant la scène de Saalfeld, et une réplique figure au cimetière Montmartre à Paris.

Merci à Bernard Giraud pour ce remarquable article.

50ème anniversaire de la bataille de Diên Biên Phu

Allocution préparée et lue le 7 mai 2004 à l'Hôtel de Ville de Tours par notre ami Pierre MUZARD, Ancien de Bercheny du 01-01-57 au 31-12-63

Début de l'allocution

Il y a cinquante ans, sur quelques collines perdues aux confins du Laos et du Tonkin, une poignée de soldats français sacrifiait sa vie à une Patrie meurtrie qui ne pensait qu'à retrouver son bien-être.

Abandonnés à leurs seules forces et à leur seul courage par des chefs militaires dépassés, des politiques inconséquents et une nation sans ressort, ils ont tenu, pour l'honneur, dans des conditions inimaginables.

6 mai 1954, en attente du départ sur Dien-Bien-Phu

Conçue initialement avec réalisme et bon sens, pour essayer de préserver le Laos de l'invasion communiste, et aborder, dans de bonnes conditions, les pourparlers de paix, l'opération aéroportée «CASTOR» offrait à nos hommes, pour champ de bataille, une vallée de la haute région, la plus vaste certes - 85 km² - mais cependant encagée de reliefs tourmentés que la faiblesse des effectifs et des moyens ne permettra jamais de contrôler.

Du 13 mars au 7 mai 1954, face à plus de 100 000 soldats Viet-Minh, bien entraînés et motivés, face à une artillerie puissante et efficace, face à une logistique artisanale mais sans faille, alimentés par les Russes et les Chinois, face surtout à la volonté politique implacable des dirigeants, décidés coûte que coûte à obtenir un succès et n'ignorant rien des plus secrètes décisions du gouvernement français. Il y aura tout au plus 15 000 soldats engagés au fur et à mesure de la bataille. Français de toutes armes, dont le fer de lance était composé de la majorité des Bataillons Parachutistes et de Légion Etrangère présents en Indochine, Vietnamiens des unités régulières, maquisards des montagnes, pilotes de l'Armée de l'Air et de l'Aéronavale combattirent avec une abnégation totale, et un courage sans faille. Leur ténacité et leur professionnalisme mirent plusieurs fois en échec la stratégie d'un ennemi qui ne comptait plus ses morts. Cependant, tandis que celui-ci renouvelait sans fin ses moyens et ses effectifs, chaque nuit, seules, quelques dizaines d'hommes, effectuant souvent là leur premier saut en parachute, essayaient, dans des conditions hallucinantes, de renforcer le camp retranché, pour participer à cet holocauste, et pour prendre aux postes de combat la place de leurs camarades tombés dans la bataille.

A bout de ressources, sans munitions, affamés, débordés par le nombre de blessés qu'on ne pouvait plus évacuer, les combattants de la France cessèrent le combat, sans Reddition ni Drapeau Blanc. Tout simplement submergés par le nombre. Ils avaient lutté jusqu'à l'épuisement total. Malgré son égoïsme, la France fut touchée par une immense émotion, hélas insuffisante, pour contraindre les gouvernements, déjà engagés dans des négociations avec nos adversaires, à prendre les mesures permettant d'éviter le désastre.

Opération Nord Tonkin – En brousse

Abandonnés, les états aux côtés desquels nous combattions, ne purent dès lors que subir l'expansion d'un des pires régimes totalitaires qui soit.

Il reste aussi que les 11 721 prisonniers faits par les Viet-Minh, ignoraient, qu'après les dures épreuves qu'ils avaient endurées, ils allaient être enfermés dans des camps d'exterminations. Exterminations, comme au camp du sinistre Boudarel, communiste, instituteur, déserteur, Commissaire politique au camp 113.

En quatre mois, 8 341 de nos camarades disparurent de mort lente. On se contenta de les laisser mourir de maladies, de faim, les blessés agonisant sans soins, saoulés de propagande communiste, dans une ambiance de désespérance, d'abandon, de renoncement.

Il n'y avait pas de chambre à gaz, le climat tuait rapidement les Européens. Ni de four crématoire, la jungle dissolvait les corps de nos camarades en peu de temps.

Jamais dans l'histoire, des prisonniers ne furent ainsi torturés physiquement et moralement. Barbarie d'un autre âge, que l'on croyait pourtant révolu.

Les accords de Genève mirent un terme à la souffrance des 3 890 survivants.

Nombre d'entre eux ne furent libérés que pour mourir dans les hôpitaux, quant aux autres, ils ne conservent, aujourd'hui, que le souvenir de leurs morts, la nostalgie de leur jeunesse perdue.

Il est important de dire, cinquante ans après, que les combattants de Diên Biên Phu ont été les héros d'une épopée, dignes des plus belles pages de notre Histoire militaire, et qu'ils sont tombés pour des valeurs de Liberté et de Démocratie, que tous trouvent naturelles de nos jours, mais qui, à l'époque où ils accomplirent ce sacrifice, étaient masquées par le discours trompeur d'idéologie, utopique et perverse.

Vous êtes venus nombreux pour honorer la mémoire de nos camarades. Nous ne nous présentons pas aujourd'hui comme ayant été des combattants exceptionnels. En notre temps, nous avons servi avec notre foi, nos qualités, nos défauts. Notre passé est notre seule fierté, la fidélité à la mémoire de nos camarades qui sont morts est notre ligne de conduite, et nous sommes tous dépositaires de cet héritage.

Pour la jeunesse, qui n'a pas connu les jours d'héroïsme, de deuil, nous souhaitons que le souvenir demeure.

Ils ont lutté, jusqu'à donner leur vie, pour sauver l'idéal qui a pour nom LIBERTE.

Alors, n'oublions pas les Anciens d'INDOCHINE.

Sergent Pierre MUZARD, ancien du
1er Bataillon Parachutistes Coloniaux.
Mai 1954

Dernier Bataillon à avoir sauté à D.B.P.
Les 2 – 3 – 4 – 5 mai 1954

Fin de l'allocution

Avant d'embarquer sur le dakota

Avec un camarade vietnamien en attente de départ sur Tourane

L'ART DE CONDUIRE À LA VICTOIRE

« Vous penserez à cette chère et souffrante Algérie, à cette terre si attachante avec l'espoir de la savoir un jour pacifiée et heureuse ».

Colonel GAUTIER
1960-1962
67ème chef de corps

Quarante ans après mon séjour au 1er Hussards, je suis encore ébloui par la multitude d'enseignements dont m'a fait bénéficier, en six mois le Colonel Gautier.

En bref, il m'a appris l'art de convaincre, l'art d'obtenir des résultats efficaces surtout l'art de s'adapter à la situation et aux hommes.

Vous exposer en quelques mots la richesse de cette expérience est un petit peu une gageure. Je vais en conséquence, de manière impressionniste, vous donner quelques lumières sur sa personnalité, la situation du Régiment au moment où le Colonel Gautier en prend le commandement, et les différents aspects de son sens opérationnel.

Quand il prend le commandement du Régiment, le 1° Hussards est un magnifique outil forgé par le Colonel Compagnon. Il dispose d'une richesse humaine exceptionnelle : d'abord des cadres de grande qualité et ensuite des hommes généreux, volontaires et aguerris.

À cet atout humain s'ajoute un équipement parfaitement adapté à la contre guérilla. Le Régiment est en effet doté d'automitrailleuses anglaises «Ferret», comprenant chacune un équipage très réduit de deux hommes. C'est de plus un engin sobre dans tous les domaines. Il résiste parfaitement aux mines. Il permet surtout de réaliser escortes et ravitaillement avec le minimum d'hommes. En effet une patrouille de deux «Ferret» soit quatre hommes suffisent pour exécuter de manière fiable la plupart de nos missions logistiques.

Malheureusement le Régiment n'est pas toujours employé de manière optimale. Le commandement l'utilise essentiellement pour faire des bouclages. Il travaille rarement sur zone, comme les régiments d'infanterie.

Le génie du Colonel Gautier va être multiple : iI va d'abord agir sur les cadres. Adjoint opérationnel du Général Challe, il est convaincu que la «chasse libre» est le seul moyen de vaincre.

À son premier grand rapport, il indique aux capitaines commandants, pourtant expérimentés, qu'ils n'ont rien compris au genre de guerre qu'ils mènent. Vous devinez le genre de réaction que cela entraîne. Certains, goguenards disent: «II veut faire du bilan, qu'il nous montre comment faire...!». Quelques jours plus tard, les premiers résultats sont obtenus. Les critiques cessent. Nous commençons à comprendre que le Régiment est capable de mettre des rebelles hors de combat...!

Quelques jours après ces premiers résultats, une somme de 90 000 F. est récupérée. Le Colonel bondit sur l'occasion et indique aux capitaines commandants que leurs tireurs sont mauvais. Il promet en conséquence, au meilleur tireur de chaque catégorie d'armes un voyage en France, 10 jours de permission, un voyage en Caravelle et un pécule.

Le Régiment obtient d'autre part des munitions à volonté.

Le déclic est immédiat et miraculeux. Dès que nous rentrons d'opération, tout le monde se précipite au tir ! Les récompenses potentielles permettront au Régiment d'avoir des tireurs exceptionnels.

Deuxième aspect de son action : son influence sur ses supérieurs. Il obtient en effet quelques jours après son arrivée, grâce à sa connaissance de l'État-major d'Alger, des antennes parapluies qui vont nous permettre d'avoir des liaisons très fiables sur des zones étendues. Enfin le Colonel obtient des hélicoptères pour que le Régiment puisse intervenir immédiatement sur renseignements. Nous passerons ainsi d'une alouette pour le Colonel au DM complet, après nos premiers succès.

Notre méthode opérationnelle en «chasse libre» est d'une simplicité biblique. Elle comprend plusieurs phases.

- Investissement de nuit, sur renseignements, d'une zone de 100km2 par escadron. Durée fonction des résultats.
- Interdiction à la population de se déplacer.
- Mise en place d'observatoires («choufs») de jour et contrôle de la population. Ce contrôle est chaleureux. Les habitants en confiance parlent quand ils ont été victimes de sévices ou de prélèvements de fonds abusifs.
- Mise en place de nuit d'un réseau d'embuscades de six hommes et un chien.

Cette tactique permettait au bout du 4ème jour d'intercepter les rebelles qui avaient besoin de se ravitailler.

Renseigné par la population et les rebelles faits prisonniers nous exploitons immédiatement les renseignements obtenus, en particulier par une fouille des caches détectées.

L'action dans les grottes est la plus délicate. Elle consiste d'abord à détecter les sorties. Une fois qu'elles sont détectées et surveillées, les gaz lacrymogène sont employés pour faire sortir les rebelles.

En somme, la méthode Challe, parfaitement exécutée par le Colonel Gautier permet au Régiment d'avoir des résultats exceptionnels, pratiquement sans pertes. Le bilan pour l'année 1960 est de :

674 rebelles mis hors de combat,
242 armes saisies, dont un LRAC et trois FM.
Dix Hussards ont donnés leur vie.

En bref, nos Hussards avaient un moral exceptionnel. Ils allaient à la chasse. Les hélicoptères nous permettaient d'intervenir rapidement sur renseignement.

En conclusion, la tactique d'étouffement jointe à la possibilité rapide d'exploiter les renseignements obtenus permet de vaincre une guérilla sans perte.

Lieutenant R. GASSIAT
(1958-1960)

DOSSIER OPEX - COTE-D'IVOIRE
D'UNE LICORNE à L'AUTRE

ZONE D'ACTION

Située à 500 kilomètres d'Adidjan, la zone d'action du GTIA2 se caractérise par sa superficie et sa diversité.

Les 800 hommes du GTIA2 patrouillent dans un secteur de 150 kilomètres sur 200, soit près de quatre départements français. Cette zone se caractérise par l'alliance des contraires.

Les zones habitées et cultivées (café et cacao) contrastent avec des forêts quasiment désertes qui se trouvent au milieu de la zone. Les agglomérations majeures (Duekoue, Man, Danane, Toulepleu) forment pratiquement les quatre coins d'un rectangle.

Différentes ethnies peuplent la sone. Au Nord, on trouve des Yakouba, au Sud des Guéré. Des chasseurs Dozos, et surtout de nombreux cultivateurs immigrés (du Burkina notamment) sont à l'origine de nombreuses tensions.

D'un point de vue militaire, le Sud est tenu par des forces gouvernementales (FANCI : Forces Armées Nationales de Côte-d'Ivoire) et le Nord par les Forces Armées des Forces Nouvelles (FAFN). La zone de confiance, tenue par nos troupes et large de 30 à 40 kilomètres, les sépare.

De janvier à juin 2004, près de 500 hussards paras sont déployés dans l'Ouest de la Côte-d'Ivoire dans le cadre de l'Opération LICORNE. Le Groupement tactique Interarmes n° 2, commandé par le chef de corps, constitué essentiellement par le régiment (Les 3ème, 4ème escadrons et ECL) est renforcé par trois compagnies du 3ème RPIMa de Carcassonne, du 1er RCP de Pamiers, du 92ème RI de Clermont-Ferrand, une section du génie de Besançon sans oublier 40 voisins Tarbais du 35ème RAP.

Le 1er escadron quant à lui, sert au GTIAT (Groupement tactique interarmes temporaire) situé dans la région de Daloa, plus à l'Est.

La mission : contribuer à la stabilisation du pays en faisant respecter les accords de Marcoussis.

«Déployé dans un environnement éprouvant et complexe, au cœur des tensions politiques ou ethniques les plus violentes que connaît la Côte-d'Ivoire, le régiment a tout donné, il n'a rien négligé pour que les fragiles équilibres soient maintenus, pour que la population ivoirienne retrouve enfin la paix qu'elle mérite…

Les hussards parachutistes ont montré une efficacité et un dévouement exemplaire. Leur intelligence, leur sang-froid et leur générosité ont été soulignés. Ils ont fait une fois de plus, honneur à l'ensemble des parachutistes français et à leur ville, Tarbes.

A vous tous, j'adresse mes remerciements et mes félicitations. Vous êtes ceux sur qui l'on pourra toujours compter, vous faites de Bercheny une référence. Que Saint-Georges et Saint-Michel continuent à nous protéger et nous donnent la force pour les engagements de demain.»

Extrait de l'Ordre du Jour n° 13
du colonel Delort-Laval le 5 juillet 2004

Monsieur Gérard TREMEGE, maire de Tarbes et Michel FORGET, maire-adjoint, visitent le détachement du 1er RHP en Côte-d'Ivoire.

Le Maire de Tarbes a souhaité rendre visite du 20 mai au 24 mai 2004 au détachement du 1er RHP stationné en Côte-d'Ivoire pour une mission de pacification et de maintien de l'ordre.

C'est donc tout naturellement que j'ai accompagné le premier magistrat de la ville comme maire-adjoint chargé des questions de Défense Nationale au niveau de la commune.

Il faut préciser que ce déplacement était délicat en terme de sécurité et rarissime dans la démarche du fait d'un maire.

L'idée était de rendre visite à nos soldats et cadres de «Bercheny» sur un théâtre d'opérations loin de la France dans des conditions matérielles et politiques difficiles. Il est vrai que la situation est délicate en Côte-d'Ivoire, et que ce détachement «Licorne», aux ordres du colonel Hugues Delort-Laval, a la lourde tâche de sécuriser une bande de territoire appelée «zone de confiance» de 500 kms de long sur 40 kms de large.

C'est une zone de non agression et de non incursion armée entre les forces du sud et du nord et la mission est très délicate car la situation est très tendue. Pour preuve, la «une» d'un journal local «Notre Voie» du 19 mai 2004, le jour de notre arrivée, était en grosses lettres rouges : «Les rebelles veulent tuer les Français».

Notre devoir était donc d'être sur place pour dire à nos soldats et cadres notre attachement, notre solidarité et notre fierté. Car nous avons pu le constater, l'image qu'ils donnent de la France et de Tarbes est une image de sérieux, de compétence, de dévouement et de dignité.

Dans cet environnement très tendu, ces hommes de «Bercheny» ont fait preuve d'une grande maîtrise pour exécuter cette mission de sécurisation, de modération et de tempérance.

Cela exige bien entendu de grandes qualités professionnelles et une grande maîtrise de soi. Le rôle de ces hommes est apprécié. Nous avons rencontré un chef de village qui nous a avoué que depuis l'arrivée des soldats français, il dormait tranquille. Au-delà de cette mission de pacification, la dimension humaine est tout aussi importante dans les domaines de la santé, du génie civil. Nous avons vu notre médecin-chef assurer des permanences dans les villages où il recevait 200 personnes par jour.

Pendant ces cinq jours, le colonel Delort-Laval nous a fait visiter pratiquement toute la zone, jusqu'aux postes les plus reculés, avec notamment un retour en hélicoptère Puma de nuit, en vol tactique. L'accueil des populations est vraiment bouleversant, car il montre les sentiments qu'ils éprouvent à notre égard. On est fier d'être Français. Nous avons pu également rencontrer et converser avec des chefs de guerre qui nous ont expliqué la situation politique dans ce pays, mais également exprimé leurs désirs de paix.

Quant aux hommes du détachement de «Bercheny», je crois qu'ils ont été très touchés par notre visite, de même que nous avons été très émus de les rencontrer et chacun, je crois, conservera en mémoire ces moments exceptionnels.

Michel FORGET

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE MILITAIRE

Pour sa deuxième édition, le festival de musique militaire de Tarbes a rencontré un vif succès populaire.

Tout a débuté par une démonstration de sauts en parachute exécutés par des chuteurs du 1er RHP et du 35ème RAP.

Le spectacle a duré près de quatre heures, mais aucun des 10.000 spectateurs n'a quitté le stade Trélut avant le coup de sifflet final.

Le festival vient de gagner ses «galons» de noblesse. Dans notre cité de garnison, c'est un hommage à ces femmes et ces hommes qui risquent leur vie pour défendre la paix.

Les deux chefs de corps tarbais félicitent les chuteurs

C'est une prestation inoubliable que nous offrent :

- la Fanfare du 1er Régiment de Hussards Parachutistes (25 musiciens),
- la Musique de la Région Terre Sud-Ouest (48 musiciens),
- la «Banda de Aviaçon» d'Espagne (85 musiciens),
- «The band of the Dragoon Guards» de Grande-Bretagne (35 musiciens),
- «Komper Trompetter Korps» des Pays-Bas (40 musiciens),
- l'orchestre de «l'Amirauté de Saint-Pétersbourg» de Russie (40 musiciens),
- l'orchestre de l'Armée roumaine (46 musiciens et 6 danseurs).

Toutes ont largement mérité l'hommage rendu par un public attentif qui a vibré devant ce show autant sonore que visuel. Elles ont fait preuve de professionnalisme, de dynamisme et surtout d'imagination.

Tout d'abord séparément, puis ensemble, elles se sont produites devant une foule à faire pâlir le TPR.

Bien entendu, nous étions nombreux de l'Amicale, à avoir fait le déplacement (parfois de loin), et à nous regrouper dans cette foule anonyme, dont le point commun était de vibrer au son de cette musique militaire que beaucoup découvraient.

Michel Forget, Président du Festival, interrogé par votre serviteur, n'a pu que se féliciter de cette réussite. Il a déclaré travailler dès maintenant sur le festival de 2006. Sont déjà retenus les grenadiers Suisses, les Polonais, les Allemands. Il espère avoir des Ecossais et des Italiens.

Le festival 2004 a vécu, vive le festival 2006. Rendez-vous est donc pris, je réserve déjà une soixantaine de places pour l'Amicale.

Thierry ROUSSEAU

Parrainez un Ancien de Bercheny

BULLETIN D'ADHESION A L'AMICALE

DU 1er REGIMENT DE HUSSARDS PARACHUTISTES

Photographie

Je soussigné, (Nom, prénom)
……...…

Dernier grade détenu en activité :……..……

Ayant appartenu au 1er Hussards

du : ..... au : .....

Escadrons : .....

Numéro de Brevet Parachutiste : ……..Date d'obtention : ……

Demeurant à : (adresse complète) .....

.....

Numéro de téléphone :…….. Portable : ……..

E.MAIL :……..

Demande à adhérer à «l'Amicale du 1er Régiment de Hussards Parachutistes»

Frais de participation : **20,00 euros** par an (dont 1,52 euro reversés à l'Entraide Parachutiste).

L'Amicale vous propose :
- Deux bulletins de liaison par an,
- Un annuaire de tous les membres de l'Amicale remis à jour périodiquement,
- Réunion tous les deuxième jeudi de chaque mois à 19 heures pour un dîner en commun
- Assemblée Générale annuelle au Quartier Larrey (Saint-Michel)
- Participations à certaines activités du régiment.

A.....le.....

Signature

Nom du Parrain :

Bulletin d'adhésion à adresser à :

AMICALE du 1er REGIMENT DE HUSSARDS PARACHUTISTES

Boite Postale 321
65003 TARBES CEDEX

C.C.P. 2942 69 Z TOULOUSE

Adresse Email : amicale1rhp@aol.com

NOUVEAUTES BOUTIQUE

1./ *LES ÉCUSSONS DE POITRINE BRODÉS AVEC LE LOGO DE L'AMICALE DOIVENT ARRIVER EN PRINCIPE MI-DÉCEMBRE*

Vous pouvez dès à présent les commander. Il existe deux modèles :
- un sur bande velcro
- l'autre avec attaches du type pin's

Son **prix de vente** est seulement de **15 euros + 3 euros** pour participation aux frais de port

2./ *SONT DÉJÀ DISPONIBLES* :

- **pince à cravate** avec le logo de l'amicale au prix de 10 euros + 2 euros pour participation aux frais de port*
- **pin's** avec le logo de l'amicale au prix de 8 euros + 2 euros pour participation aux frais de port*

* En cas de commande groupée avec l'écusson, pas de frais de port pour la pince et/ou les pin's.

3./ *LES PHOTOS DE CE BULLETIN VOUS INTERESSENT* :

Passer commande **avant le 10 janvier 2005** en recopiant ce bon de commande :

Nom : ……Prénom : ……..
Désire recevoir les photos (format 10x15) du repas Paris 2004, et m'engage à respecter le crédit photo SIRPA (usage à titre personnel), ces photos ne peuvent être publiées qu'avec la mention Photo CCH J.J. CHATARD - Sirpa/Terre).

Page : …… Photo n° (ou position) : ……Nombre : ……..…
Page : …… Photo n° (ou position) : ……Nombre : …….
Page : …… Photo n° (ou position) : ……Nombre : …….
Page : …… Photo n° (ou position) : ……Nombre : …….
Page : …… Photo n° (ou position) : ……Nombre : …….
Page : …… Photo n° (ou position) : ……Nombre : …….

Total :…….
Prix unitaire : 0,50 euro
Prix Total : ……
Frais de port : 1,00 euro
Prix total commande : ……

4./ *ANNALES «2004» DU 1er R.H.P.* :

Si vous désirez recevoir les annales 2004, faites parvenir un chèque de 5 euros par unité commandée avant le 15 janvier 2005 en inscrivant au dos du chèque : «Annales 2004». Attention : Ne groupez pas ce chèque avec une autre commande. Il se sera débité qu'au moment de l'expédition des annales au 2ème trimestre 2005.

Nb : Nous vous demandons de bien vouloir établir un chèque séparé pour chaque commande ou pour régler vos cotisations. Chèques à libeller à l'ordre de : «Amicale du 1er RHP»

LIVRE DU REGIMENT (3 tomes)

BON DE COMMANDE

Nom : …….

Prénom : …….

Adresse complète : …….
…….
Email : …….
Numéro de téléphone : ……

- Souhaite recevoir ……exemplaire (s) du coffret «Bercheny, trois siècles d'histoire», au prix unitaire de 38 Euros et 7 Euros de frais d'envoi par exemplaire, soit un total de 45 Euros.
  Cet ouvrage sera envoyé directement à votre domicile.

- Souhaite commander …….exemplaires (s) du coffret «Bercheny, trois siècles d'histoire», au prix unitaire de 38 Euros.
  Vous serez averti pour retirer cet ouvrage auprès de l'officier supérieur adjoint.du 1er régiment de hussards parachutistes – Quartier Larrey – 65014 TARBES

Montant total de votre commande : ……..Euros

- - - - - - - - - - - - ✂ - - - - - - - - - - - - - - - ✂ - ✂ - - - - - - - - - - - - ✂ - - - - - - -

Commande à renvoyer avec le règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de «**Amicale des hussards parachutistes de Bercheny»**

A l'adresse suivante :
1er régiment de hussards parachutistes
à l'attention du chef d'escadrons Raymond BAUDOUR (OSA)
Quartier Larrey
BP 1429
65014 TARBES CEDEX 9

Pour tous renseignements complémentaires : 05 62 56 83 02

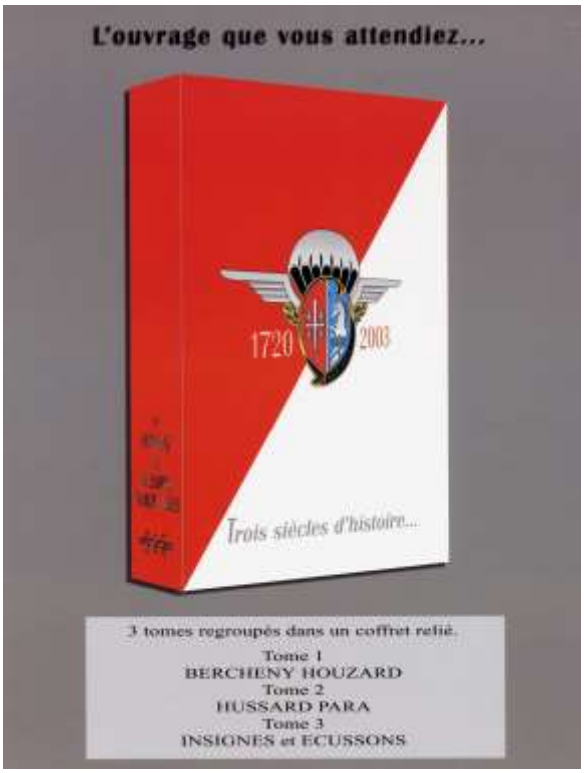

RASSEMBLEMENT DES ANCIENS DU 3ème ESCADRON EN 2005

Le prochain rassemblement des «Anciens du 3ème Escadron» se tiendra dans le Gers, au pays des «Mousquetaires», le dimanche 24 Avril, à Gondrin, pays natal de notre ami Raymond Palladin , champion de France de Rugby à Agen. Il compte mobiliser de nombreux «ex» du «3».

Nous invitons – pour qu'ils se joignent à nous – ceux qui auraient crapahuté en AFN aux côtés des Capitaines Morbieu, Doussau, de L'Eprevier. Dans l'annuaire de juin 2004 de l'Amicale du 1er Régiment de Hussards Parachutistes, il semblerait qu'une dizaine d'adhérents aient pu appartenir à cet Escadron à cette époque-là. Nous les prions donc à se faire connaître au plus vite, afin que nous puissions les convoquer au moment choisi. Pour ce faire, écrire à Michel Darracq, 5, Rue de Bénèdit – 40100 DAX ou téléphoner le soir après 20 heures au 05 58 74 57 82.

PUBLICITE de membres de l'Amicale

Jean-Pierre PICOLI *Hôtel ** «L'EUROPEEN»* 38, Avenue du maréchal Joffre 65000 TARBES Tel : 05 62 93 05 84 Fax : 05 62 34 76 04 Email : hotel.europeen@wanadoo.fr Site : www.hoteleuropeen.com Face à la gare SNCF	Jean-Pierre GALY **Hôtel Restaurant «des Touristes»** 38, Rue du IV septembre 65000 TARBES Tel : 05 62 93 15 26 Fax : 05 62 93 57 42
Michel PLANAS *Assurances PLANAS* Monique & Michel Toutes Assurances – Retraite - Placements Particuliers et Professionnels 55 bis, place du Foirail 65000 TARBES Tel : 05 62 34 23 82 Fax : 05 62 34 90 71 E-Mail : michel.planas@wanadoo.fr	André DELABARRE *Restaurant «Le monde des grillades»* Viandes – Poissons – Brochettes Place Terrisse 34300 CAP D'AGDE Tel : 04 67 26 79 23
Michel DARRACQ Imprimerie Saint-Vincent 25, Rue Gambetta 40100 DAX Tel : 05 58 74 88 28 Fax : 05 58 56 08 31	Alain DALLEMAGNE Hôtel Restaurant «Le Grand Fond» Le Pré de l'Huile 73480 BESSANS Tel : 04 79 05 83 05 Fax : 04 79 05 95 58

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- 5 décembre 2004 : Cérémonie d'inscription de la mention «AFN 52-62» sur l'étendard du régiment, ainsi que sur 13 autres drapeaux ou étendards d'unités des trois armées. La cérémonie est publique mais, compte tenu du nombre d'unités présentes et vu le manque de place, les organisateurs ont décidé que seule une délégation restreinte par unité aura accès à l'emplacement des officiels.
  Pour le 1er R.H.P , il y aura : le chef de corps, l'étendard et sa garde et les anciens chef de corps ayant servi au régiment en Algérie. Je représenterai l'Amicale à cette cérémonie.

- 9 décembre 2004 midi : Repas avec l'Amicale du 35ème R.A.P. au mess de la gendarmerie mobile à Tarbes, à 12 heures.

- 13 décembre 2004 : Cérémonie au quartier Larrey, réservée aux personnels ayant servi en Algérie sous l'étendard du 1er R.H.P.

- 16 décembre 2004 à 19 heures 30 : Repas mensuel avec épouse à «La vieille auberge» à Juillan (65).

- 8 janvier 2005 : Galette des «Rois» et présentation des vœux au chef de corps du 1er R.H.P.
- 2 avril 2005 soir : repas annuel de tradition (lieu à confirmer). En principe à l'Hôtel Adriatic à Lourdes.

- en 2005 : Si un créneau est disponible, ravivage de la flamme en souvenir du soldat inconnu à Paris et repas décentralisé à l'issue de la cérémonie.

COTISATIONS 2005

N'hésitez plus , vous pouvez envoyer dès à présent votre cotisation 2005 qui a été portée

à 20 euros.

Ne soyez pas timide, mettez-vous à jour de vos cotisations antérieures (éventuellement) !

Le chiffre porté à droite de l'étiquette sur l'enveloppe indique la dernière année de cotisation payée.

Si vous avez un doute, vous pouvez contacter le bureau.

Il n'y a jamais d'appel à cotisation systématique et, par souci d'économie, la vignette correspondant à votre versement annuel n'est envoyée qu'à l'occasion d'une correspondance (envoi du bulletin, invitation à un repas…..)